Vol 13 # 34 • Du 26 Février au 3 Mars 2020

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

AFFRONTEMENT : POLICE ET ARMÉE !



Voir page 3

L'affrontement a éclaté devant le quartier général de l'armée, où des militaires assuraient la sécurité des tribunes des autorités devant assister au défilé carnavalesque

CARNAVAL ANNULÉ À PORT-AU-PRINCE PAS AU CAP-HAITIEN !



Voir page 3

Premier jour gras, des policiers bien armés, flanqués par un bon nombre de sympathisants au sein des masses populaires manifestant au Champ de Mars











A qui profite l'affrontement ?

Par Berthony Dupont

Le régime imposé par les puissances exploiteuses du pays est en totale décomposition, ce qui oblige, dans ces conditions, même certains patrons à chavirer dans l'inquiétude. Et pour se protéger, ils rejoignent l'opposition de sorte que si cette dernière réussit, ils ne paieront pas les pots cassés et pourront sauvegarder leurs intérêts. Cependant, au stade de délabrement, de déliquescence où nous sommes parvenus, aucune réforme ne pourrait y remédier voire sortir le pays de sa léthargie.

On ne peut nier, en effet, que les derniers développements semblent porter l'affaire à un point de non-retour puisque de l'huile est en train d'être versé sur le feu au grand risque de compliquer davantage la situation. D'abord, l'épicentre de l'effondrement de la situation, à première vue a été la mobilisation de certains policiers pour la reconnaissance du syndicat de la Police Nationale d'Haïti (SPNH). Leurs revendications sont valables et justement identiques à celles des masses populaires dans leur grande majorité. A mesure que les choses avancent, les enjeux ont pris d'autres directions suite aux affrontements entre des forces de police et celles des forces armées.

Pour l'instant, la première question à se poser est celle-ci: à qui profite le conflit qui offre une occasion en or, un moment très opportun aux puissances déstabilisatrices pour venir soi-disant sauver les meubles mais en fait pour en faire du feu, allumer un incendie dévastateur propre à renforcer la machine à broyer les droits de tous les travailleurs ?

Les conditions dans lesquelles sont en train de vivre les masses populaires du pays ne sont pas fortuites. Elles ont été conformément, mûrement orchestrées, patiemment élaborées et soigneusement établies. Si l'économie est en dépression, nos industries disparaissent les unes après les autres. Si nous n'avons aucun programme social sans oublier les abus des mercenaires du régime, si des familles se disloquent sous le poids de la misère, du chômage et de la décomposition sociale ; si des parents sont au chômage, des jeunes s'adonnent aux trafics de toutes sortes : de la drogue, du vol, d'enlèvements contre rançon, à qui la faute ?

Qui sont les principaux responsables de l'émigration de nos jeunes cadres à travers le monde à la recherche d'une vie meilleure ? Du départ en territoire voisin de compatriotes qui sont obligés d'aller se faire humilier, maltraiter comme des parias, À qui le doit-on ? Si les conditions arbitraires injustes et inhumaines qui sont faites aux ouvriers des industries de la sous-traitance, des professeurs, des travailleurs de la santé et des administrations de l'état pour ne citer que ceux-là qui bien souvent font la grève pour exiger le paiement de leurs salaires ?

Le pays fourmille d'une multitude de gangs autant de facteurs susceptibles de renforcer les rangs des forces réactionnaires. Il y en a d'autres, en petit nombre, qui tirent également un grand profit du désengagement de l'État haïtien et qui pis est, ce sont eux qui ont pris toutes les mesures antipopulaires dictées par les puissances capitalistes.

Les récents évènements et les sombres perspectives d'affrontements entre des policiers et des militaires sont susceptibles de faire le jeu de l'ennemi principal des masses populaires au lieu de construire une réelle lutte de classe.

La stratégie en marche est celle de la déstabilisation totale du pays, elle est parrainée par l'impérialisme et ses agents locaux pour faire sombrer le pays dans le chaos et le désordre de sorte que les forces de la réaction internationale interviennent. Elles n'attendent qu'un petit choc pour faire basculer tout l'édifice en leur faveur.

À qui profitera cette guerre dont le but ultime est de justifier la débandade du pays, cacher les manœuvres, les machinations et les complots dont se sont rendus coupables les actuels dirigeants au service des renégats du système capitaliste pour saper et briser la résistance populaire et démanteler tous les droits des travailleurs?

Ainsi, les masses populaires revendiquant un changement fondamental non pas cosmétique doivent éviter de s'entre-tuer. C'est faire le jeu des deux têtes des classes dominantes et leurs patrons, les puissances capitalistes responsables de tous les maux dont souffrent le pays et le peuple.

Tout mouvement ouvrier responsable, syndical par surcroît , doit être un facteur de paix, d'émancipation et d'organisation de la classe ouvrière pour redonner la dignité perdue à tous les travailleurs et préparer la guerre, la vraie contre ceux-là qui les exploitent et les oppriment.

Considérons la situation politique du point de vue de la lutte de classe, le moteur de l'histoire. Tant que nous ne nous engageons pas dans un combat de classe, le pays ne sera pas stable et l'impérialisme en profitera pour répandre la discorde et mener ses ambitions jusqu'à nous forcer à nous détruire nous-mêmes.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus
Luckner Elysée Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Affrontement : Police et Armée !



Par Marie Laurette Numa

Suite aux manifestations des policiers pour réclamer la jouissance de leur droit syndical au cours de la première journée du carnaval le dimanche 23 février 2020 au Champs -de-Mars, une altercation a éclaté entre les policiers du Syndicat de la Police Nationale d'Haïti (SPNH) et certains membres d'une certaine Force Armée fonctionnant dans le pays et dont le siège central est l'ancien quartier général des Forces Armées au Champ de mars.

L'affrontement a éclaté devant le quartier général de l'armée, où des militaires assuraient la sécurité des tribunes des autorités devant assister au défilé carnavalesque. Cet affrontement provoqua l'annulation du carnaval à Port-au-Prince.

Selon une note de presse publiée par le Secrétariat de l'État-Major Général des militaires, un mort et deux blessés ont été soldés dans leur camp. Le soldat décédé est Dorvil Jean Baptiste et les deux blessés ont été ainsi identifiés : le caporal Lucien Cerdieu et le soldat Audate Castin.



Confrontation au Champ de mars entre la SPNH et la FADH

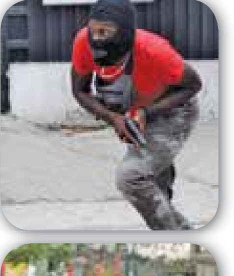
D'après ce qu'on rapporte, il est bruit qu'il y aurait un mort et des blessés également au sein des policiers protestataires.



Le stand du Ministère de la Défense

Le lendemain 24 février les policiers ont repris le béton carnavalesque en demandant la démission de Jovenel en lançant des slogans hostiles contre l'armée *« L'armée est illégale, la police est officielle »*

Les Nations Unies à travers le bureau intégré des nations -unies en Haïti (BINUH) a condamné la violence qui sévissait entre l'armée et la police.



Un soldat des forces armées



Des policiers armés de leur pistolet

Syndicat de la Police Nationale d'Haïti (SPNH)

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU Helen La Lime du BINUH appelle donc tous les secteurs de la vie nationale à éviter toute situation pouvant porter atteinte à la sécurité de la population haïtienne.

Le Mardi 24 février, le directeur général de la police Normil Rameau et le général Jodel Lesage de l'armée ainsi que le ministre démissionnaire de la justice se sont réunis pour prendre une décision commune *« L'armée et la police vont travailler ensemble et s'engagent à tout mettre en œuvre pour protéger les acquis démocratiques et combattre les gangs armés et créer ainsi un climat stable et serein dans les foyers et dans les rues »*

Carnaval annulé à Port-au-Prince, pas au Cap-Haitien !

Par Isabelle L. Papillon

Port-au-Prince au lieu du Cap haïtien a été choisi par les dirigeants de l'exécutif pour le défilé du carnaval national 2020, bien que les Capois l'avaient fortement sollicité en vue d'entamer la célébration des 350 ans d'existence de la deuxième ville du pays.



Les débris du char de la Présidence et de la Banque Nationale de Crédit à Port-au-Prince

Le gouvernement et la Mairie de Port-au-Prince s'apprêtaient à festoyer pour le carnaval quand dans la soirée du lundi 17 février, des stands au champ de mars ont été incendiés par des individus encagoulés ; le gouvernement avait alors fait savoir que le carnaval se tiendra quand bien même dans la capitale.



Le char des Forces-Armées où est celui de la PNH ?

Deuxième journée carnavalesque au Cap-Haitien

Ainsi arriva le jour J à savoir le dimanche 23, quand en lieu et place du défilé carnavalesque en ce premier jour gras, des policiers flanqués par un bon nombre de sympathisants au sein des masses populaires ont manifesté dans plusieurs villes et surtout dans la capitale exigeant non seulement de meilleurs conditions de travail et le droit de se regrouper en syndicat mais aussi demandant la réintégration immédiate des 5 policiers qui ont été révoqués pour leurs activités syndicales. Il s'agit de Yanick Joseph, Gédéon Monbrun Abelson Gros Nègre (agent 2), Jean Elder Lundi (Inspecteur de Police), et Yens Lamarre (agent 1).

Une situation de tension a régné aux champs de Mars et beaucoup de tirs ont été entendus et

suite à la page(19)

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, admet le divorce de Woodnor LEGER contre son épouse J. Martha OSTIN; Odonne à l'officier de l'état civil de Roche à Bateau de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement rendu par le tribunal dont un extrait sera inséré dans les quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Pierre Cameau MOISSET de ce tribunal pour la signification de ce jugement, compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérald EXANTUS, juge avec l'assistance du greffier Adrien MERILAN. ME Fito Richard .Avocat.

AVIS JUDICIAIRE.

Dispositif du jugement rendu par défaut par le tribunal de première instance de Port Au Prince en audience publique et en ses attributions civiles suivant : Le tribunal statuant aux voeux de la loi, ouï le représentant du Ministère public: Constatant la non-comparution de madame SOPHONIE PROSPER, demanderesse sur l'action en opposition; Octoie, en conséquence, défaut contre la demanderesse en opposition quant à l'action introduite par exploit en date du deux Septembre deux mille seize; Commet l'huissier JEAN GARRY JOSEPH pour la signification. Donné de nous, MAUDELAIRE BARTHÉLUS, juge en audience, publique et ordinaire du jeudi quatrième jour du mois d'avril de l'année deux mille dix neuf, An 216ème de l'indépendance, en présence de ME QUEBEX JEAN, substitut commissaire du gouvernement près de ce ressort, représentant du Ministère public, assisté de PIERRE OUSSEL BEAUPONT, Greffier, ministère de JEAN GARRY JOSEPH huissier immatricule au greffe dudit Tribunal. Il est ordonné. .....etc En foi de quoi. .....etc. Me Sergot OERSTE, Av.

AVIS JUDICIAIRE

PAR CES MOTIFS, le tribunal après examen sur les conclusions écrites du Ministère Public, ordonne la rectification de l'acte de l'exposant dressé le jeudi 11 janvier deux mille dix-huit par l'officier de l'État Civil de la commune de Saint-Marc. Dit qu'il sera écrit au corps de l'acte ; 1) et prononçant le divorce de Hyden Fong SAM au lieu de et prononçant le divorce de Hyden Fong Sam CORNELIE; 2 à la requête de Hyden Fong SAM au lieu de Hyden Fong Sam CORNELIE; 3) et l'avis donné à Cornelie Ritza FRANÇOIS au lieu de et l'avis donné à Ritza FRANÇOIS; 4) le défaut octroyé contre Cornelie Ritza FRANCOIS au lieu de le défaut octroyé contre Ritza FRANÇOIS; 5) admet en conséquence le divorce de Hyden Fong SAM d'avec Ritza FRANÇOIS. Et en marge : acte de divorce de Hyden Fong SAM d'avec Cornelie Ritza FRANCOIS divorcés le 13 avril 2017. Ordonne l'inscription du présent jugement sur les registres de l'officier de l'Etat Civil; fait défense à tous dépositaires desdits registres d'en délivrer copies ou extraits sans les rectifications ordonnées conformément à la loi.

Ainsi jugé et prononcé par Nous: Bernard SAINT-VIL, doyen en audience civile et publique de ce jour 5 décembre deux mille dix-neuf, en présence de Me. Roger SIMPLICE, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Serge DUVERT.

Fait à Port-au-Prince, le 19 décembre 2019
Pour copie conforme
Jean Wilfrid Bertrand
Directeur général

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, sur les conclusions écrites du Ministère public , homologue dans toute sa forme et teneur pour produire son plein et entier effet la délibération du conseil de famille du mineur Kervens THOMAS, né le quinze novembre deux mille onze, des œuvres naturelles Edmond THOMAS, décédé le 16 avril 2oo6 ab-instant à Merger et de la dame Genèse LAGUERRE, tenue le vingt mai deux mille dix neuf sous la présidence du juge de paix de la commune de Gresier, à effet de prendre soin de sa personne, le représentant et administrer ses biens , toujours aux mieux de ses intérêts sous les charges et conditions édictés par la loi et que cette dernière ait qualité d'exécuter au profit du mineur toutes les obligations que impose sa fonction. Ainsi jugé et prononcé par nous; Bernard SAINT-VIL , doyen en audience civile et publique ce jour vingt et un janvier deux mille vingt, en présence de Me Jean Aber EMILIE , substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Jean Serge DUVERT . Il est ordonné. ......etc ...... En foi de quoi. .... etc. ....

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conforme du Ministère public, le tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse; admet le divorce du sieur Benoît Reyme d'avec son épouse la dame Chrislène Tranquille; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse aux termes de l'article 217 et suivants du code civil; ordonne à l'officier de l'état civile de la Croix des Bouquets de transcrire sur les registres à ce destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens en raison de la qualité des parties; commet l'huissier Jacob Mede de ce tribunal pour la signification de ce présent jugement. En fin de quoi la minute du présent jugement est signé du juge et du greffier susdits . Ainsi signé; Me. Sully L. Gesma et Me. Lucnas Étienne , greffier. Me JEAN BAPTISTE Pierre -André , avocat

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère public, le tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse; Admet le divorce des époux Louitel ANILUS la femme née Venette LOUIS; prononce en conséquence. la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour sévis et injures graves et publiques aux torts de l'époux aux termes de l'article 217 et suivant du code civil ; Ordonne à la dame Venette LOUIS de reprendre son nom de jeune fille Louis; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Croix des Bouquets de transcrire sur les registres à ce destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens en raison de la qualité des parties; l'huissier Jacob MEDE de ce tribunal pour la signification de ce présent jugement; Ainsi jugé et prononcé par nous, Sully L. GESMA juge en audience civile , ordinaire et publique du lundi vingt trois (23)décembre deux mille dix neuf (2019, An 216èm de l'indépendance, en présence de Mes Micheline Belton VERDINER et Marie Lucile MERILLA substitut commissaire du gouvernement de ce ressort , et avec l'assistance de Me Lucnas ETIENNE , Greffier du siège. Il est ordonné. ....etc. .... En foi de quoi ....etc .Me Lucnas ETIENNE, Av. Greffier.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen. Le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Junior NOËL, d'avec son épouse née Linda LOUIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Est de port au prince à transcrire sur les registres à ce destinés; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans les l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet commet l'huissier JOHNNY JEAN pour la signification de ce jugement; compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous. Guy AUGUSTIN. Juge en audience civile ordinaire et publique du mercredi dix sept juillet deux mille dix neuf en présence de Me. Paul WESLEY, substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE greffier du siège. Il est ordonné. ......etc ..... En foi de quoi...... etc. ..

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère public, représenté à la barre par Me Aldrin Joassaint substitut commissaire du gouvernement de ce ressort maintient le défaut requis et déjà octroyé à l'audience du jeudi neuf janvier deux mille vingt contre la dame née Sonide RANDEL pour faute de comparaitre, pour le profit, accueille favorablement l'action en divorce introduite par le citoyen Erone SESARD pour être juste et fondée, en conséquence prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les susdits époux pour les causes sus énoncés et au tort de l'épouse défaillante, en outre renvoie le requérant par devant l'officier de l'État civil de saint Louis du sud pour la rédaction de l'acte de divorce et la transcription du dispositif de cette décision sur les registres a ce destinés à cet effet compense les dépens de la qualité des parties comment l'huissier Anthony Saint Germain, de ce siège pour la signification de cette décision Ainsi jugé et prononcé par nous, Louis Fils Joseph juge en présence de Me Aldrin Joassaint substitut commissaire du gouvernement de ce ressort en audience publique et en ces attributions civiles ordinaire et civile et avec l'assistance du citoyen Jean Claude Novembre Greffier du siège de ce jour jeudi trente Janvier deux mille vingt An 217ème de l'indépendance. Il est ordonné....etc..En foi de quoi ....etc

AFFAIRE DE LA DAME ISMÈNE PIERRE CONTRE JAMES LUBIN

PAR CES MOTIFS, le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi, à charge d'appel et par défaut, ordonne l'expulsion du sieur James Lubin et consort des lieux de la maison de la requérante sise au No. 61 Avenir Poupelard, Port-au-Prince. Condamne le sieur James Lubin et consort aux dépens liquidée à la somme de dix mille(10.000) gourdes à titre de dommages et intérêts. Condamne le cité aux frais et dépens de la procédure. Commet l'huissier Sony Joseph pour la signification de la présente. Ainsi Jugé par nous, Me Marie Florence NICOLAS juge en audience ordinaire publique et civile du mercredi (29) août deux mille dix huit avec l'assistance du greffier Me Maniola Pauyo . Il est ordonné. . ... etc En foi de quoi....etc. …

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions du ministère public, entendu maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur Ernseau BOLIVAR d'avec son épouse née Yvela TAYLOR pour abandon du toit conjugal , prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'état civil de la section Sud de port au prince de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement. Ainsi jugé et prononcé par nous, Gerty Léon Alexis, juge en audience civile, ordinaire et publique du vendredi douze juillet deux mille dix neuf, en présence de Me Raymond Pascal AMENAIDE, substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Jean Serge DUVERT; IL EST ORDONNÉ ETC.... EN FOI DE QUOI ETC. ... Me. Chenet SANON Avocat

AVIS : PLACARD

On fait savoir à tout ce qu'il appartient, qu'il sera procédé le lundi 17 février 2o20 ou les autres jours ouvrables de la même année dès dix heures du matin au local de l'entreprise "ROGER LANAUZE" situé à Pétion-Ville , rue Metellus, # 29, représentée par le sieur Cedrdick LANAUZE et en cas d'empêchement les prochains jours ouvrables suivants. En vertu : 1- d'un jugement rendu par le tribunal spécial du travail en date du 19 juillet 2019 et signifié le 23 Août 2019 en faveur du sieur Jonhny MILORD contre l'entreprise "ROGER LANAUZE représentée par le sieur Cedrdick LANAUZE. 2- D'une saisie exécution pratiquée en date du 28 janvier 2o20 3- De l'exequatur délivré par le parquet du tribunal spécial du travail en date du 23 janvier 2020 4- D'un certificat émanent de la cour de cassation de la république en date du du 28 novembre 2020. A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et derniers enchérisseurs l'objet suivant :UN VÉHICULE DE MARQUE TOYOTA 4WD LAND CRUISER IMMATRICULÉE AU No AA 31785, HAÏTI PRIVÉ LA PERLE DES ANTILLES DE COULEUR BLANCHE. Les enchères seront ouvertes sur l'évaluation qui sera faite par l'huissier. .... jus qu'au total désintéressement du créancier sur un montant de trois cents cinquante mille quatre cent deux gourdes et quatre onze centimes (355,402,91) gourdes sauf erreur ou omissions, autres les charges de l'enchère. Fait à Pétion-Ville, le 03 février 2020. Me CHARLES Debens. Avocat

Politique d'insécurité : Recrudescence des cas d'enlèvements

Par J. Fatal Piard

Piman ki pa gou nan grenn je kòdenn nan
Li pa gou nan grenn je kòk ak poul la tou
Pwovèb Ayisyen

Bien avant d'aborder à fond la cuisante problématique des cas d'enlèvements dans toute son acuité, faisons un bref historique de ce curieux phénomène en pleine extension en Haïti. Le 1er cas connu fut l'enlèvement du général Toussaint Louverture par Leclerc en 1803 et déporté en France. Ensuite ce fut ce cas inédit survenu le mardi 23 janvier 1973 de Clinton Evertt Knox. En cette circonstance l'ambassadeur étasunien avait été intercepté sur la route menant à Pétion-Ville. Ce rapt avait été exécuté pendant que le diplomate rentrait chez lui dans le quartier de Musseau.

Les ravisseurs, de farouches opposants au régime dictatorial et sanguinaire de la dynastie des Duvalier, connus sous le nom de Kamoken, réclamaient du gouvernement de Bebi Dòk, la libération de 31 prisonniers politiques. En outre, une somme de 70.000.00 dollars et un avion leur permettant, ainsi que les prisonniers libérés de quitter le pays sains et saufs figuraient parmi leurs revendications qui furent respectées à la lettre.

25 ans après, soit vers 1998, un cas spectaculaire de kidnapping est survenu sur le petit Boris Potanski. Le président René Préval s'était impliqué dans les activités de recherche de la victime, mais en vain. Selon les observateurs avisés, cette politique cynique de l'insécurité sauvage à laquelle est soumise l'ensemble de la population haïtienne participe de la logique Machiavélique des autorités étatiques pour se venger du mouvement peyi lòk. Cette version améliorée de l'insécurité ambiante, tout en causant la ruine des familles aux revenus déjà précaires, les fait souffrir jusqu'aux tréfonds de leur entrailles.

De mal en pis

Les dernières vagues d'actes d'enlèvements contre rançon qui viennent de s'abattre sur le pays sont vraiment inénarrables pendant que les autorités qui vivent dans un autre monde gardent un mutisme complice. Pourtant elles ne sont que d'infimes indices de cette situation infernale à laquelle les tenants du pouvoir ont soumis les familles déjà aux abois. Le cas notoires des 5 jeunes de l'église de Martissant enlevés à Delmas 31 au courant de la semaine dernière continue de défrayer la chronique. Qui pis est, le messager chargé de remettre le butin a été exécuté à la 4ème avenue au moment de la livraison. Malgré *sa mouche Leta fè tankou l pa wè li pa tande*.



L'ancien député le docteur Bertrand Sinal

Toutefois, la majeure partie des cas ne sont pas rapportés à la police sous peine de voir les victimes assassinées en dépit du fait que la rançon exigée par les ravisseurs impitoyables ait été versée intégralement. Nul n'est sans savoir qu'au tout début de la nuit de ce mercredi 19 février, le docteur Bertrand Sinal a été enlevé entre Delmas 65 et 67. Séquestré dans un endroit tenu secret, le colossal butin de 1 million de dollars a été exigé en échange de la libération de l'ex parlementaire de la 50ème législature.

L'insécurité actuellement se prolonge jusque dans l'intimité des foyers. Largement couvert par l'immunité de l'impunité, des ravisseurs sans la moindre peur ont fait irruption vendredi dernier dans une maison à Delmas 19 dans la nuit du jeudi 20 février. Ils ont eu le toupet d'arracher une adolescente des bras de sa mère en dépit de la tentative de résistance de cette dernière.

Le cas de Marie Carmelle Charlotin Piard

Enseignante de carrière, Madame Marie Carmelle Charlotin Piard, à l'instar de centaines de victimes, vient de vivre des cauchemars les plus traumatisants de sa vie. A l'occasion d'un entretien exclusif accordé à l'hebdomadaire Haïti Liberté, Madame Piard nous fait une relecture fidèle de cette expérience infernale qui hantera à jamais ses lendemains. *« J'ai été enlevée le dimanche 26 janvier 2020 vers 7 heures du soir à Belanton 1 en revenant d'un super marché et ils sont aussi repartis avec ma voiture. Après quatre longs jours de pressions et de terreurs passés dans un buisson au milieu de bayahondes, dans des conditions infra humaines, j'ai été enfin libérée le jeudi 30 suivant à 4 heures du matin après le versement de 70. 000 dollars. Mais, pendant mon kidnapping, je n'ai jamais pu me laver, sans nourriture ni la possibilité d'assouvir ma soif non plus »*.

C'est ce que nous a révélé Madame Marie Carmelle Charlotin Piard qui avoue avoir subi des menaces constantes d'exécution. Elle nous raconte le cœur en lambeaux avoir vécu les pires moments de sa vie. Atteinte de fièvre et de frisson, elle a souffert d'œdème des pieds et d'hypertension artérielle. Pire encore, à plus de 3 semaines après sa libération, elle est encore hantée par ces instants de frayeurs et n'arrive depuis à recouvrir le sommeil.

Suite à sa libération, Madame Piard, accompagnée de son époux Monsieur Luckner Piard se sont rendus à la section Cellule contre Enlèvement de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ). Depuis lors, leur résidence ont été la cible de violentes attaques au cours de la nuit qui se sont soldées par des tirs d'armes automatiques en pleine nuit pendant que les 6 enfants y compris celui de son frère et ce dernier y dormaient.

Outre les menaces de mort dont sont l'objet ses proches et les membres de sa famille ses enfants n'étant épargnés sont contraints de passer chaque nuit dans une maison différente. Pire encore ils ne peuvent se rendre à l'école. Et Luckner Piard, ne pouvant vaquer à ses occupations, car quotidiennement traqué par les bandits a jugé nécessaire de porter plainte contre eux auprès des autorités judiciaires de la Croix des Bouquets. *« Le vendredi 31 janvier j'ai porté plainte contre les inconnus, qui à maintes reprises m'ont menacé de mort par tous les moyens. Ils ont même juré sur leur vie d'enlever mes proches »*, s'est inquiété le plaignant.

« Je ne peux m'empêcher de ressasser les souvenirs dramatiques passés les pieds et mains liés et yeux bandés pendant que des moustiques affamées me dévoraient la peau. A chaque minute qui s'égrenait des chapelets du temps, les propos insultants et les injures ressurgissaient incessamment comme les vagues qui reviennent sur le rivage. Pour mon



Marie Carmelle Charlotin Piard

plus grand malheur, le simple fait d'y penser suffit amplement pour que les lames de souffrances atroces continuent d'entailler ma mémoire de femme blessée dans sa dignité la plus profonde », s'est indignée Madame Piard qui se lamente du fait que sa dignité de femme ait été irrémédiablement affectée.

C'est avec la plus grande consternation que la victime d'enlèvement et de séquestration nous confie qu'à l'instar d'une lame effilée les douleurs rageuses résultant des gifles violentes qui lui ont été infligées par ses bourreaux lui rappelleront à jamais le pire chapitre de sa vie de femme violentée. Selon elle, ce fut la descente aux enfers subséquemment à cette humiliante expérience sauvage qui l'a complètement anéantie. Ainsi, Madame Piard, en dépit de sa ferme détermination à continuer à lutter pour réhabiliter sa dignité de femme croit que cette démarche prendra longtemps avant d'aboutir. *« Cette expérience douloureuse a entièrement chambardé ma vie qui ne sera plus jamais la même, non plus jamais »*, a déploré Mme Piard.

suite à la page(6)

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère public, le tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse; Admet le divorce des époux Louitel ANILUS la femme née Venette LOUIS; prononce en conséquence. la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour sévis et injures graves et publiques aux torts de l'époux aux termes de l'article 217 et suivant du code civil ; Ordonne à la dame Venette LOUIS de reprendre son nom de jeune fille Louis; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Croix des Bouquets de transcrire sur les registres à ce destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens en raison de la qualité des parties; l'huissier Jacob MEDE de ce tribunal pour la signification de ce présent jugement; Ainsi jugé et prononcé par nous, Sully L. GESMA juge en audience civile , ordinaire et publique du lundi vingt trois (23)décembre deux mille dix neuf (2019, An 216èm de l'indépendance, en présence de Mes Micheline Belton VERDINER et Marie Lucile MERILLA substitut commissaire du gouvernement de ce ressort , et avec l'assistance de Me Lucnas ETIENNE , Greffier du siège. Il est ordonné. ....etc. .... En foi de quoi ....etc .Me Lucnas ETIENNE, Av. Greffier.

AVIS DE DIVORCE

Il appert d'un jugement de défaut rendu par le tribunal de première instance de Hinche en date du vingt cinq février deux mille dix neuf consacrant la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre la dame Valérie Marthone d'avec son époux Harols Jean. L'officier de l'état civil de Hinche à transcrit aux fins de droit dans les registres à ce destinés le dispositif du dits jugement. Hinche le 12 février 2020. Me Jean Léon Vincent Avocat

AVIS DE DIVORCE

Il appert d'un jugement de défaut rendu par le tribunal de première instance de Hinche en date du premier Avril deux mille dix neuf consacrant la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre le sieur Pierre Patrick Jean François d'avec son épouse née Ruth Morland. L'officier de l'état civil de Hinche à transcrit aux fin de droits dans les registres à ce destinés le dispositif dudit jugement. Cet avis est fait à toutes fins utiles que de droit. Hinche le 12 février 2020. Me Jean Léon Vincent Avocat

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, admet le divorce de Woodnor LEGER contre son épouse J. Martha OSTIN; Ordonne à l'officier de l'état civil de Roche à Bateau de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement rendu par le tribunal dont un extrait sera inséré dans les quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Pierre Cameau MOISSET de ce tribunal pour la signification de ce jugement, compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérald EXANTUS, juge avec l'assistance du greffier Adrien MERILAN. ME Fito Richard .Avocat.

Il est important de porter à la connaissance du monde des affaires, des ressortissants étrangers et du public en général que le tribunal civil de port au prince à rendu, en Audience Ordinaire et ses attributions civile de divorce, le 23 Novembre 2017, un jugement ADMETTANT le divorce de la dame Darline MUSCADIN, d'avec son époux Steevenson Mathieu FLORVIL pour injures graves et publiques; PRONONÇANT du même coup la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; EST ORDONNÉ ETC..... EN FOI DE QUOI ETC. ...Me Chenet SANON Avocat

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, sur les conclusions écrites du Ministère public , homologue dans toute sa forme et teneur pour produire son plein et entier effet la délibération du conseil de famille du mineur Kervens THOMAS, né le quinze novembre deux mille onze, des œuvres naturelles Edmond THOMAS, décédé le 16 avril 2006 ab-instant à Merger et de la dame Genèse LAGUERRE, tenue le vingt mai deux mille dix neuf sous la présidence du juge de paix de la commune de Gresier, à effet de prendre soin de sa personne, le représentant et administrer ses biens , toujours aux mieux de ses intérêts sous les charges et conditions édictés par la loi et que cette dernière ait qualité d'exécuter au profit du mineur toutes les obligations qu'impose sa fonction. Ainsi jugé et prononcé par nous; Bernard SAINT-VIL , doyen en audience civile et publique ce jour vingt et un janvier deux mille vingt, en présence de Me Jean Aber EMILIE , substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Jean Serge DUVERT . Il est ordonné. ......etc ...... En foi de quoi. .... etc. ....

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conforme du Ministère public, le tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse; admet le divorce du sieur Benoît Reyme d'avec son épouse la dame Chrislène Tranquille; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse aux termes de l'article 217 et suivants du code civil; ordonne à l'officier de l'état civile de la Croix des Bouquets de transcrire sur les registres à ce destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens en raison de la qualité des parties; commet l'huissier Jacob Mede de ce tribunal pour la signification de ce présent jugement. En fin de quoi la minute du présent jugement est signé du juge et du greffier susdits . Ainsi signé; Me. Sully L. Gesma et Me. Lucnas Étienne , greffier. Me JEAN BAPTISTE Pierre -André , avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen. Le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Junior NOËL, d'avec son épouse née Linda LOUIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Est de port au prince à transcrire sur les registres à ce destinés; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans les l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet commet l'huissier JOHNNY JEAN pour la signification de ce jugement; compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous. Guy AUGUSTIN. Juge en audience civile ordinaire et publique du mercredi dix sept juillet deux mille dix neuf en présence de Me. Paul WESLEY, substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE greffier du siège. Il est ordonné. ......etc ..... En foi de quoi...... etc. ..

AVIS JUDICIAIRE

Dispositif du jugement rendu par défaut par le tribunal de première instance de Port Au Prince en audience publique et en ses attributions civiles suivant : Le tribunal statuant aux vœux de la loi, ouï le représentant du Ministère public: Constatant la non-comparution de madame SOPHONIE PROSPER, demanderesse sur l'action en opposition; Octoie, en conséquence, défaut -cogne contre la demanderesse en opposition quant l'action introduite par exploit en date du deux Septembre deux mille seize; Commet l'huissier JEAN GARRY JOSEPH pour la signification. Donné de nous, MAUDELAIRE BARTHÉLUS, juge en audience, publique et ordinaire du jeudi quatrième jour du mois d'avril de l'année deux mille dix neuf, An 216ème de l'indépendance, en présence de ME QUEBEX JEAN, substitut commissaire du gouvernement prés de ce ressort, représentant du Ministère public, assisté de PIERRE OUSSEL BEAUPONT, Greffier, ministère de JEAN GARRY JOSEPH huissier immatricule au greffe dudit Tribunal. Il est ordonné. .....etc En foi de quoi. .....etc. Me Sergot OERSTE, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions du ministère public, entendu maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur Ernseau BOLIVAR d'avec son épouse née Yvela TAYLOR pour abandon du toit conjugal , prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement. Ainsi jugé et prononcé par nous, Gerty Léon Alexis, juge en audience civile, ordinaire et publique du vendredi douze juillet deux mille dix neuf, en présence de Me Raymond Pascal AMENAIDE, substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Jean Serge DUVERT; IL EST ORDONNÉ ETC.... EN FOI DE QUOI ETC. ... Me. Chenet SANON Avocat

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen. Le Ministère public entendu maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action . Admet en conséquence le divorce du sieur Geordanès Mercelus P. MYRTIL, d'avec son épouse, née Marlène FRANÇOIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Est de Port au prince à transcrire sur les registres à ce destinés; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier JHONY JEAN pour la signification de ce jugement; compense les depens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi dix sept juillet deux mille dix neuf en présence de Me. Paul WESLEY, substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELELAQUE greffier du siège. Il est ordonné. ...etc En foi de quoi. ... etc

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et après avoir entendu le Ministère dans ses conclusions écrites en la forme et au fond, favorable à l'action du requérant, accueille l'action intentée en divorce par la dame Samorah RIDORÉ contre son époux Reinier Saavedra ZAMOR en la forme et maintient le défaut déjà octroyé contre le défendeur à l'audience du mardi 13 mars deux mille dix huit à 11 heures 01 minute du matin; ce n'avoir pas été rabattu aux termes de l'article 287 du code de procédure civil de Luc D'HECTOR. admet le divorce des époux susparlés pour incompatibilités de caractères et pour injures graves et publiques envers sa femme au vœu de l'article 217 du code de procédure civil haïtien . Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux tout en ordonnant à l'officier de l'état civil de la commune de fond des Nègres, Me. Jeancilhomme LOUIS de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers et de rédiger l'acte de divorce des époux prescrites. Commet l'huissier Coder GESTE pour la signification du présent jugement aux fins de droit tout en composant les dépens en raison de la qualité des parties. Donné de nous. ...etc. Il est ordonné. ...etc En foi de quoi ...... etc .

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et après avoir entendu le Ministère public dans ces conclusions écrites en la forme et au fond, favorable à l'action du requérant, accueille l'action intentée en divorce par le sieur Gerson BENOÎT comme contre son épouse Élisabeth PREVILBERT en la forme et maintient le défaut déjà octroyé contre la défenderesse à l'audience du jeudi 14 novembre 2019 à 2h20 minutes de l'après midi; ce, pour n'avoir pas été rabattu aux termes de l'article 287 du code de procédure civil Luc D'HECTOR. Admet le divorce des époux sus-parlés pour incompatibilités de caractères et pour injures graves et publiques envers son Marie au vœu de l'article 217 du code civil haïtien . Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux tout en ordonnant à l'officier de l'état civil de la commune de la Petite Rivière de Nippes, Mr. Lionel PRUCIEN, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extraits sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers et de rédiger l'acte de divorce des époux précités. Commet l'huissier Revick ACCY pour la signification du présent jugement aux de droit tout en compensant les dépens en raison de la qualité des parties . Donné de nous .... etc Il est ordonné. ....etc En foi de quoi. ...etc. .. Mr Lionel PRUCIEN OFF.CIV.

Peur au ventre et cercueil sous le bras



Coups de feu, accrochage entre policiers et militaires, des 'failles' séismisantes semant l'effroi, l'épouvante, la terreur, la mort. Des policiers face au Grand Quartier Général

Par Fanfan la Tulipe

Le ventre semble avoir une place particulière dans l'expression des émotions. En effet, lors d'une anxiété ou d'une angoisse, une douleur abdominale peut apparaître, avec une sensation de « boule au ventre » qui, au demeurant, est un symptôme psychosomatique du stress. Cette boulade au ventre est particulièrement présente lors de l'anticipation anxieuse d'un événement : un examen, un entretien d'embauche ou, dans un contexte politique aberrant, l'angoisse d'être, à n'importe quel moment, violemment agressé.

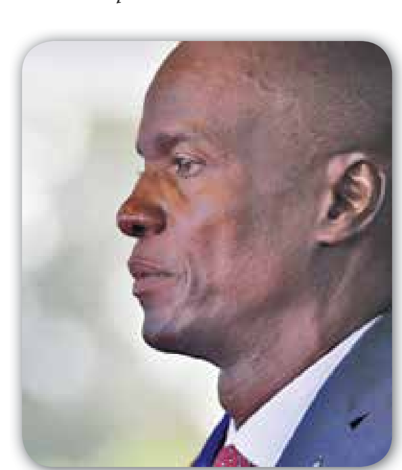
Bien sûr, il ne faut pas prendre à la lettre l'expression « peur au ventre ». N'empêche, elle n'est toutefois pas lettre morte. Elle existe, et sans doute, à des degrés divers. On pourrait la comparer aux tremblements de terre. Ainsi, une grosse secousse correspondrait à un kidnapping avec demande de rançon. Alors, la peur au ventre des membres de la famille ou même du voisin ne peut être que très forte, *secouante*. La « boule au ventre », psychosomatique, peut même s'accompagner de vrais signes organiques: nausée, vomissements, diarrhées.

Les secousses sismiques peuvent aussi être si minimes qu'elles peuvent passer presque inaperçues; j'ai failli dire inaper**dues**, comme un loustic de mes connaissances. Même, on essaie de s'y habituer. Mais Mère Nature a ses lois, cosmiques, au rythme desquelles elle déplace ses fameuses 'failles'. Elle le fait seulement dans des conditions géologiques bien précises, de façon sporadique, périodique.

Or, voilà que depuis quelque temps, en Haïti, on se trouve «en situation sismique» permanente. La population se trouve à la merci des faiseurs de tremblements de terre, utilisant leur propre échelle Richter. Ils ne chôment pas. Damant le pion à Jovenel qui n'est jamais arrivé à garantir l'électricité 24/7, ils *sismisent, richtérisent*, créent de fortes émotions, quotidiennement, à toute heure, à la minute presque. Voilà donc tout un peuple, tout un pays, la **peur au ventre**, en proie aux caprices *géosecouants*, souvent homicides, d'une meute de charognards, de tueurs en série pathologiques.

Le pays en est arrivé au point où l'on pourrait parler d'un « mal sismico-politico-criminel » qui n'épargne personne, encore que les couches sociales les plus défavorisées semblent être plus souvent que non les victimes de cette 'faille' nommée délinquance criminelle, en *secouance* permanente. Les autorités concernées ont beau annoncé des mesures « appropriées, vigoureuses » pour combattre l'hydre séismique, la bête continue à chevaucher les failles *séismisantes* semant l'effroi, l'épouvante, la terreur, la mort. Comment alors ne pas vivre avec la **peur au ventre** ?

D'aucuns mentionnent les «faibles moyens» de la PNH, comme pour atténuer sinon justifier la « faiblesse » *capacitative* de neutralisation



Jovenel Moïse pensif, la peur au ventre, lui aussi.

des 'failles' par les policiers, alors que chaque *zotobre* du gouvernement compte à son actif une meute de barbouzes pour le protéger d'on ne sait qui ou quoi; alors que tel Premier ministre aux propensions caprines a vendu à l'État haïtien 1.000 cabris à 31.000 gourdes l'unité, tandis que le prix d'un *bèbèbè* n'excède même pas 10.000 gourdes ; alors que ce PM *cabritant* aurait soudoyé des parlementaires après avoir fait décaisser pour sa *soudoyure* un demi-million de *dola vèt. Nèg gen move mannyè*, et cette mauvaiseté des manières, assurément elle aussi donne la **peur au ventre.**

Le pays vit non seulement le drame d'un « mal sismico-politico-criminel » mais aussi une situation de « crise omniprésente » : crise alimentaire, crise sécuritaire *kidnappante*, crise *inflationnelle*, la gourde enfle comme un ballon ; crise dans les hôpitaux, dans les orphelinats ; crise au sein des partis et même au sein des sans-parti. N'est-ce pas une société qui vit avec la **peur au ventre** ? Peur de mourir de faim, de mourir dans un hôpital faute de soins d'urgence ; peur d'être kidnappé, de se faire occire,

On est partis pour une situation de crise sans fin: la production agricole est en dans une crise gravissime, quelques sénateurs dans l'impossibilité de retrouver leur siège dans l'hémicycle sont à la fois en crise et en *zing* de contrariété ; le corps des policiers est en crise, des tribunaux sont en crise, il ne nous reste plus à entendre que des prêtres, **la peur au ventre**, sont en pleine crise d'avoir raté leur vocation, et sont en voie accélérée de *défroquation*.

Tel journaliste bien intentionné, quoique naïf, réclame du président de la république de « bien jouer sa partition dans cette situation chaotique » d'autant qu'il est « garant de la bonne marche des institutions ». C'est comme demander au sel d'être sucré. D'abord, Jovenel n'est pas un musicien ; monsieur est un « ingénieur » diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA Toulouse) selon mes investigations *fouyapotardes*. Fût-il même musicien, ses *souflantyou* de conseillers lui auraient mis la partition tête en bas.

Ensuite, Jovenel est rompu à la «mauvaise marche» des institutions, depuis sa « bananeraie » qui a fait faillite jusqu'à sa « Caravane » sans oublier sa grande performance *siphonnante* du pétrole PetroCaribe. Depuis la mobilisation Kote kòb PetroCaribe a, Jovenel est dans ses petits souliers, lesquels peuvent lui avoir envoyé des messages codés sous forme de « boules au ventre ».

Enfin, Jovenel est un gros capon qui a eu peur des "Trumperies" washingtoniennes, capitulé et trahi le Venezuela ; peur des masses haïtiennes qui auraient pu le capoter, n'était-ce la maladresse crasse d'une opposition nullissime ; peur de *madanm ni* qui a fait le forcing du juteux contrat *Dermalog* au coût de 27 700 000 dollars américains et dont on ne sait ce qui est advenu de ce *dermalogant* pactole. Autant de peurs génératrices de **peur au ventre.** Jovenel assurément a peur de mourir. Je vous parie qu'il doit être sous *Imodium*, un antispasmodique, un anti-diarrhéique.

Le dimanche 23 février, au Champ de Mars, un concert de tirs nourris déchirait l'air. « Plusieurs centaines de personnes, dont des motards, des policiers en uniformes et des individus encagoulés qui seraient proche du syndicat autoproclamé de la PNH, selon Le Nouvelliste, sont arrivées au cœur de la capitale haïtienne après avoir manifesté dans les rues de Port-au-Prince et de Delmas. Des coups de feu avaient été entendus dans le sillage de la manifestation. Au niveau du Champ de Mars, les coups de feu ont redoublé. «

« Selon des témoins de la scène, rapporte *Le Nouvelliste*, la situation a dégénéré en un affrontement après que des policiers se réclamant du syndicat de la police nationale sont arrivés et ont tiré en l'air. Les militaires du grand quartier général des Forces Armées d'Haïti (FADH), ont d'abord riposté par des tirs de sommation. Sur place, d'autres témoins indiquent que ce sont les militaires qui assurent la sécurité du grand quartier des Forces Armées d'Haïti (FADH), paniqués, qui ont ouvert le feu les premiers. Qui croire ? Sinon que, depuis, la population vit **la peur au ventre** craignant un affrontement généralisé entre la PNH et les (FADH),

Il n'y a pas eu que Port-au-Prince à s'enflammer dans un affrontement armé inédit. Au Cap Haïtien, la situation était tendue également à quelques heures du lancement du carnaval. Deux véhicules ont été utilisés comme barricade pour obstruer la circulation au niveau du boulevard Carénage pour empêcher le passage du cortège carnavalesque. Selon Le Nouvelliste, « des membres de la population manifestent dans les rues aux côtés de policiers en uniforme qui ont fait usage de leurs armes à feu pour tirer en l'air en égrenant les mêmes revendications qu'à Port-au-Prince : un syndicat au sein de la PNH et de meilleures conditions de travail.



Partout des cercueils : sous le bras, sur le sol, dans un parloir funèbre. C'est la peur au ventre partout dans le pays

a« Dimanche, premier jour gras, peu après trois heures de l'après-midi, des manifestants cherchaient le char de Sweet Micky pour l'incendier. Des chars allégoriques qui devaient prendre part au cortège carnavalesque du Cap-Haïtien ont été détruits », toujours selon Le Nouvelliste. Si ce n'est pas une situation de panique de nature à alimenter la **peur au ventre**, c'est quoi alors ?

Coups de feu, accrochage entre policiers et militaires, des failles *séismisantes* semant l'effroi, l'épouvante, la terreur, la mort, on ne peut pas parler seulement de **peur au ventre**, une métaphore française. *Se franse* ! Notre créole exprime mieux la sinistre réalité : chaque Haïtien se promène avec son **cercueil sous le bras**, sans même s'en rendre compte. Tristement, les autorités s'en fichent royalement, l'opposition continue les tractations, les marchandages, les maquignonnages, les *tetelang* entre eux et avec l'ennemi qu'on aime nommer « l'international ».

La **peur au ventre** continue et les Haïtiens sont dans les rues, **cercueil sous le bras.**

23 février 2020

21 fevriye 2020 : 21yèm Jounen Entènasyonal Lang Manman

J. Fatal Pya

Kreyòl pale Kreyòl konprann.
Pwovèb Kreyòl

Yon Òganizasyon Nasyonzini ki la pou okipe koze Syans ak Kilti yo bay ti non jwèt INESKO apre kèk tan l te gen depi l t ap feraye te rive adopte yon gwo desizyon nan lane 1999. Se te yon bon lide paske responsab yo te resi rive pran konsyans lang Manman gen yon pil ak yon pakèt enpòtans nan tout sosyete. Se sa k te fè yo te antann yo pou yo te deklare 21 fevriye kòm Jounen Entènasyonal Lang Manman. Se sa ki esplike tou vandredi 21 fevriye 2020 sa a te fè 21 lane men longè depi otorite INESKO yo te batize dat sila a Jounen Entènasyonal Lang Manman nou.

Malgre sa, tout moun ki gen yon ti zing konsyans epi ki gen yon ti lòsye respè pou tout sa k gen mak fabrik ak koulè lakay sa nou rele patrimwàn kiltirèl yo te mennen yon kokennchenn batay pou fòse pwòp Ayisyen natif natal rive dakò Kreyòl la se pi gwo zouti ki pèmèt tout konpatriyòt nou yo rete soude youn ak lòt. E, menm gwo batay sa a yo n te bijo mennen yo kont oligachi bwat nan do dlo pote vini yo ki gen pou misyon pou demantibile tout sa n gen nan peyi noun an. Lè n di tout sa n genyen an nou vle pale de tout kalte richès ni sa k nan tè a ni sa k nan tèt nou yo. Yo rele kalib mou sa a yo pichyo giyon ak madichon.

Anplis, anpil gason ak fanm vanyan te kontinye mennen gwo batay sa a pou Leta a rive rekonèt enpòtans lang Kreyòl nan demach pou fè ledikasyon koule takou dyòl Loulouz nan peyi a. Kote bagay la pi malouk la se paske se Leta an premye ki gen misyon pou l ta defann epi pwoteje tout sa k gen valè nan peyi a pa menm konn wòl li. Epoutan se nan gwo gwo goumen san pran souf pou fè menm responsab nan Leta pèpè sa a rive rekonèt valè lang Kreyòl la epi pou l dakò sèvi ak gwo zouti sa a pou fè devlopman nan tout domèn.



Kreyòl se lang Manman nou

Barikad nan lekòl pou Kreyòl

Gwo batay pou kraze tout brikad zòt mete pou lang Kreyòl la kòmanse depi nan lane 1940 yo pou rive nan lane 1979. Se lè sa a gwo responsab nan Edikasyon Nasyonal yo dakò antre lang Kreyòl la nan pwogram li lè sa a se mouche C. Bèna ki te nan tèt ministè sila a. Malerezman, jis jounen jodi a, gen yon bann lekòl ki se gwo izin zonbi ki sèmante plis pase 77 fwa 7 fwa yo pito rachonnen rèl do elèv yo ak de majè kout rigwaz pase pou yo ta dakò kite yo pale Kreyòl.

Kiyès ki pa sonje ki kantite kout règ ak kout rigwaz frè salopri ak mè pouriti konn bay ti moun yo lè yo pale lang Manman yo. Tout jimnastik dwategòch sa a yo se estrateji zagoloray, ki kanpe an kwa e ki met gwo barikad pou anpeche elèv yo pale Kreyòl ki se lang Manman yo. Pratik sa a, se yon gwo kadejak koutye lòt lang pèpè yo fè sou lang natif natal peyi a. Anplis de sa, sa k pi mal la se vyole dwa timoun yo genyen pou yo kominike nan Lang Manman yo.

Men tou, nou dwe rekonèt se mòd Leta dwategòch nou genyen an, ki pa pran responsablite l kòm sa dwa. Dayè, menm fason yon seri lekòl ap fè kou Kreyòl la, yo pa respekte prensip ki pi piti pou anseye yon lang. Sa k pi grav la, gen lekòl kote pwofesè yo ap fè kou Kreyòl la nan lang fransè. La a, gen yon mank etik pwofesyonèl ki mele k yon makòn san konsyans. Kreyòl, se yon lang tankou tout lang, ki gen tout eleman syantifik yon lang bezwen. Epi, Kreyòl se yon lang « Fonetik » sa w tande a, se sa w ekri. Pa gen lèt ki bèbè paske yo tout gen fason espesyal pa yo pou yo kònen.

Se vre Konstitisyon 1987 la rekonèt Kreyòl kòm youn nan 2 lang ofisyèl peyi a. Men, pou jis jounen jodi a, pi fò nan dokiman ofisyèl yo, pi fò nan materyèl pedagojik yo, pa ekri an Kreyòl menm kan se sèl grenn lang tout moun ki fèt nan peyi a rive ple chak jou san dlo nan je ni tèt fè mal. Nan nivo sa a, nou dwe kontinye batay jouk mayi mi pou lang Kreyòl la fin chita nèt nan sosyete a. Menm si nou dwe rekonèt se yon batay k ap long anpil lè n konsidere lènmi Lang Manman nou yo pisan anpil epi yo makònen rasin mechanste yo ak de gwo papa malveyan lòt bò dlo ki gen gwo enterè pou Ayiti tounen poubèl yo.

Tout moun ki respekte tèt yo kòm moun tout bon rekonèt Lang Manman yon Pèp, se premye zouti kilti Pèp la. Kidonk, lang Kreyòl la se premye eleman literè Pèp Ayisyen an. Poutan, literati Ayisyèn nan ap fèt nan lang franse nan tout lekòl nan peyi a. Se vrèman yon gwo betiz, yon mank respè ak tout yon gwo manke dega pou lang Manman nou an. Nou genyen yon bann pwodiksyon an Kreyòl ki ta kapab sèvi materyèl pedagojik pou sèvi nan lekòl yo.

Tout sa ta dwe responsablite Ministè Edikasyon Nasyonal pou antre yo nan kourikouloum edikasyon an. Men se pa kalib minis ti piti zwit sa a ki bay piplis rannman kòm milis enteryè ki pi maton nan monte gang pou al sasinen mas pèp la nan Bèlè pase pou l ta fè yon travay ki ka itil peyi a tout bon vre. "Men jou va jou vyen hmmmm. Annatandan, nou kraze sistèm malatchong sa a, pou nou konstwi yon sistèm sosyalis kote Kilti yon Pèp va youn nan pi gwo zouti ki pou pèmèt li devlope". Se konsa òganizasyon ki rele Kayla wè koze sa a.

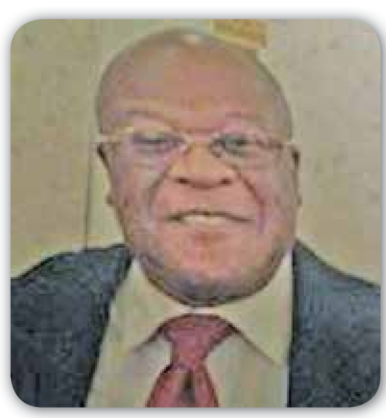
Nan sans sa a Kayla konseye direksyon lekòl yo kòmanse sèvi avèk yon seri tèks pou fè elèv yo li epi reflechi sou yo. Nou gen tèks Moris Sijsto (Tisentaniz, Leya Kokoye, Zabèlbòk eltriye…). Pi devan Kayla fè sonje nou gen tèks Jan Klod Matino (Flèdizè, Koralen elatriye…). Nou kapab sèvi avèk blag, kont ak istwa ak pyès teyat nan lekòl yo. Pou kanmarad kayla a yo, lè bon lagòch ki lagòch tout bon vre an va pran pouvwa a, li kapab ranmase anviwon 100 lane patrimàn kiltirèl li, ladwat makawon ak lekstrèm dwat sovaj k ap dirije peyi a depi aprè zak sasinay reprezantan dinozò yo te fè sou papa Desalin, jete nan poubèl listwa.

Nan domèn kilti nasyonal la, lagòch kapab sèvi avèk yon bann eleman istorik pou pwodwi materyèl pedagojik pou fè edikasyon mas popilè yo kote lekòl bon kalite va gratis ti cheri. Pa ekzanp, nou kapab pran revolisyon Ayisyèn lan mete l sou apil sipò tankou bann desine, pou pwodwi fim pou timoun yo. Sou plan pedagojik, sa kapab pote gwo rezilta pozitif nan edikasyon timoun tout kote nan peyi a. Timoun yo ap vin pi byen konprann istwa peyi a epi y ap rete makònen ak kilti natif natal la. Lè fim sa a yo tradwi nan lòt lang, sa vle di n ap ekspòte revolisyon Ayisyèn lan nan lòt peyi, epi n ap fè lajan avèk sa.

Kayla swete tout Ayisyen ak Ayisyèn, bon jounen entènasyonal Lang Manman. Menm kote a li rekonèt tou se tout Ayisyen konsekan ki pou vin pote kole nan gwo batay kont tout kalib zagoloray ak lòt kalte zagribay madichon ki gen misyon pou lage pichon ak lang yo sou Lang Manman nou an. Se sa k fè n dwe konnen nan gwo batay pou delivre Ayiti tout bon a woulo konpresè a dwe pase pran tout pichon tout giyon tout madichon ak tout lòt kalib azipopo ki se pwazon vyolan pou devlopman peyi a. Lang Manman nou an se youn nan pi gwo zouti ki ka ride n defini bon jan estrateji pou n mennen gwo batay sa a jis nan bout.

Salitasyon Joseph D. Chery Nan Rankont 16 Fevriye 2020 an nan Ayiti Libète

Msalye nou epi di nou yon gwo mèsi pou prezans nou nan rankont jodi a. Nou konnen dimanch aprè midi se pa yon moman ki fasil ditou pou moun fè deplasman, espesyalman nan sezon fredi. Se lè n abitye pran ti repo nou avan n al repetide lendi maten nan aktivite pèsonèl nou. Nou reponn kanmèm prezan. Sa montre gwo enterè nou genyen nan tou sa k ap fèt ki konsènen Ayisyen ak peyi DAyiti. Sa montre tou, malgre tout vye exksperyans ki ta dwe fè nou kanpe tou, ebyen, nou santi nesesite pou nou kontinye mache kontre youn ak lòt, paske nou kwè tout bon vre se nan chita pale tèt fret youn ak lòt, nan chita tande, na rive konkretize plizye bèl sijesyon anpil nan nou abitye fè sou antèn radyo, televizyon, na rive jwenn solisyon ki fè sans pou pwoblèm nap fè fas e lan kominote kote nap viv deyò a, e nan peyi lakay an Ayiti.



Joseph D. Chery

Kòm nou kapab remake, nou pa fè sikile yon ajanda. An jeneral, lè yon oganizasyon ap fè reyinyon, yo fè sikile yon ajanda ki bay diferan pwen ki pral diskite nan rankont lan. Nap prese di touswit nou pa yon oganizasyon, oubyen yon gwoup ki deja gen plan travay li etabli, epi envite lèzòt vin tande sa yap fè. Se pa sa ditou. Sa nap fè la a, jan m sot di talè a, se yon chita pale lib e libè ant sitwayen Ayisyen.

Natirèlman, pou youn ka byen pwofite de eksperyans ak konesans lòt, kòm sa te di nan nòt envitasyon an, nap genyen yon entwodiksyon, si w vle yon "mise en contexte" ki pral eksplike kijan entèraksyon yo ap fèt,,epi ofri kèk lide, kèk done ki ka sèvi kòm baz pou nou reflechi. Se zanmi kanmarad nou, Madam Jocelyn Gay ak Enjenyè Rosiny Bauzil, ki pral pote patisa a pou nou.

Apre sa, nap ouvè mikwo a. Chak patisipan ki vle pran lapawòl ap genyen yon maximum 3 minit ak posibilite pou li repedale anko.

Yon lòt fwa, nou di nou tout, nou chak, mèsi pou prezans nou, epi swete nou byenveni nan rankont lan

San pèdi tan, nap pase lapawòl bay Madam Jocelyn Gay. Jocelyn, mikwo a pou ou.

Suite de la page (4)

Tentative d'assassinat

Nan moman sa a kote lari a frajil anpil la depi w fè erè ou bliye kò w, ou deja bannann. Ce nouveau cas patent de tentative d'assassinat à laquelle se sont échappés de justesse Sdron Lorancil et son petit frère suffit amplement pour illustrer la dimension d'impunité dont bénéficient les malfaiteurs qui œuvrent à visage découvert. Le dimanche 09 février 2020, vers 4,30 heures pm, ils revenaient de Laboule un quartier au sud de Pétion Ville. Arrivés près de la place Saint Pierre, ils se sont rendus compte qu'ils étaient poursuivis par 2 hommes circulant à moto.

"Comme tous les dimanches, la circulation était fluide, je gardais mon calme! Tout en prenant la précaution nécessaire pour ne pas me laisser coincer, je dévalais jusqu'à Delmas 60. Là, nous nous faisions un détour pour essayer de brouiller la piste des intrus, et, de fait, nous sommes parvenus à nous dérober de leurs regards. Nous croyions que tout était fini et sommes rentrés à Belmart à Delmas 65 pour faire passer le temps. Quelques minutes écoulées, nous reprenions la route en empruntant l'artère menant à Delmas 65. Arrivés au niveau de Delmas 41, nous nous sommes rendus compte que nous sommes tombés dans une embuscade quand la voiture a essuyé 2 projectiles". Ainsi s'est confié à nous Sdron Lorancil.

Encore sous l'effet de la panique, Lorancil nous raconte qu'ils ont été sauvés de justesse. Le rescapé nous a par ailleurs fait savoir que bien avant cette tentative d'assassinat contre sa personne, il recevait d'habitude d'autres menaces. "Le 09 octobre 2015, j'ai été mandataire du Parti Pitit Desalin au premier tour des élections et j'ai fait l'objet de menaces de mort de la part d'un certain Edwige ainsi connu. Le 28 mars 2019, vers 9,30 heures pm, j'ai eu la désagréable surprise de lire des messages par téléphone me menaçant de mort. Le lendemain, je me suis rendu au tribunal pour en informer les autorités judiciaires pour toutes les suites que de droit".

Ainsi, Lorancil a conclu ce témoignage oh combien poignant. En attendant l'avènement d'un gouvernement responsable capable de prendre en charge l'ensemble des besoins sociaux y compris la sécurité, c'est à la population la première victime de s'en occuper au premier chef. Car comme le stipule si bien ce beau proverbe local "*Se mèt kò ki veye kò". Alòs malè avèti pa touye kokobe depi zorèy li pa pi long pase tèt li.*

Les deux racines de la colère haïtienne



Par Frédéric Thomas

Depuis juillet 2018, Haïti connaît une situation insurrectionnelle. Rues barricadées, circulation bloquée, activités commerciales paralysées : le pays est régulièrement mis à l'arrêt, parfois pendant plusieurs semaines. À l'origine de ce mouvement social inédit ici, la fusion de deux colères : celle contre la « vie chère » et celle contre la corruption, deux fléaux désormais identifiés comme soutenant un même système.

Vendredi 6 juillet 2018. L'équipe du Brésil, très populaire en Haïti, affronte les « diables rouges » belges en quart de final du Mondial de football. Le gouvernement profite de l'occasion pour annoncer une augmentation de 38 % du prix de l'essence. La mesure, longtemps cachée, fait partie d'un accord signé avec le Fonds monétaire international (FMI) le 25 février de la même année. Le plat pays l'emporte, Haïti se soulève.

En moins d'une heure, des barricades s'élèvent dans les rues de Port-au-Prince, la capitale, prémisses d'une insurrection urbaine qui dure deux jours, jusqu'au retrait de la mesure et à la démission du premier ministre. Mais la colère ne retombe pas : un mois plus tard, le 14 août 2018, une photo postée sur Twitter, avec le hashtag « petrochallenge », devient virale sur les réseaux sociaux. On y voit l'écrivain et cinéaste Gilbert Mirambeau Jr, les yeux bandés, tenant un carton sur lequel est écrit, en créole : « Où est l'argent de Petrocaribe ? » (lire ci-dessous). Social et éthique, le double détonateur de l'été 2018 illustre que vie chère et corruption sous-tendent un même système : celui dont les Haïtiens ne veulent plus.

Dès le mois de mai 2017, des milliers d'ouvriers embauchés par les industries textiles des zones franches — en fait, dans leur majorité, des ouvrières — prennent régulièrement la rue pour demander une hausse du salaire minimum, alors fixé à 300 gourdes (4 euros) par jour. Ignorée, leur revendication se fond dans une autre ébullition, qui préfigure le soulèvement populaire de l'année suivante : celle qui entoure, au mois de septembre, le vote du budget.

Le texte cristallise l'hostilité. Dans le pays le plus pauvre (près de 60 % des Haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté), mais également l'un des plus inégalitaires d'Amérique latine, le pouvoir n'innove guère. Les nouvelles recettes identifiées proviennent d'une hausse supplémentaire de taxes affectant l'ensemble de la population. Par contre, les tarifs douaniers qui s'appliquent au riz, par exemple (passés de 35 % à 3 % en 1994), n'évoluent pas, condamnant Haïti à la dépendance : 80 % du riz consommé sur place est importé, dans un marché contrôlé par une poignée d'importateurs richissismes. Et pour équilibrer les comptes ? Une dose plus forte encore de libéralisation, dont le pouvoir espère qu'elle attirera les investissements étrangers. Mais, outre la reconduction d'un modèle déjà en panne, le budget entérine surtout le détournement de la puissance publique par l'élite. Alors que l'environnement, la santé et l'éducation restent délaissés, le parlement et l'exécutif s'octroient davantage de moyens discrétionnaires.

Phénomène inédit, les protestations contre le budget se doublent bientôt d'une forme d'audit populaire de ses attendus. L'opération consiste à exiger des comptes, au propre comme au figuré. Peu à peu, le mouvement citoyen de lutte contre la corruption ne cible plus uniquement les mille et une formes de prévarication mais le détournement de la mission de service public des institutions en général, et de l'État en particulier. En poste depuis février 2017, le président Jovenel Moïse se trouve bientôt sous le feu des projecteurs.

Un tel phénomène s'explique sans doute par le fait que, si la corruption n'est pas neuve ici, elle a changé d'échelle et s'est institutionnalisée depuis le mandat de M. Michel Martelly (2011-2017), dont M. Moïse est le dauphin. Elle est également plus visible puisque, plus arrogant, le pouvoir ne tente plus de la cacher. L'ampleur du phénomène — qui concerne l'ensemble de la classe politique, le monde des affaires et bon nombre de fonctionnaires —, ainsi que la gravité et la diversité des irrégularités démontrent la faillite de tous les mécanismes de contrôle et de sanction. L'impunité est devenue telle que le phénomène, si longtemps subi, puis accepté, engendre soudain la révolte.

Jamais peut-être depuis la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier, dit « Bébé doc », en 1986, un gouvernement n'a été aussi impopulaire et l'opposition si intense et unanime, regroupant syndicats, enseignants, églises, artistes, paysans, ainsi que la majeure partie du secteur privé. Le maintien de M. Moïse ne tient plus qu'à deux fils. D'une part, l'oligarchie locale, qui contrôle les douanes, les ports et les banques, et tire l'essentiel de ses ressources des importations, elles-mêmes liées à la subordination de l'économie au géant nord-américain. De l'autre, les soutiens internationaux, au premier rang desquels, Washington (qui a obtenu, depuis 2019, un alignement de la politique étrangère haïtienne sur la sienne dans le dossier vénézuélien). De son côté, le Parlement européen a adopté, le 28 novembre 2019, une résolution condamnant la répression, notamment le massacre de La Saline (un quartier populaire de Port-au-Prince) en novembre 2019, qui a fait 71 morts. Le texte reconnait que l'« impunité et le désintérêt de la communauté internationale ont encore attisé les violences ». Mais le texte en appelle, comme toujours, à un dialogue « inclusif » : une forme de soutien au président dont la majorité de la population estime qu'il participe du problème, pas de la solution.





À l'origine de ce mouvement social inédit ici, la fusion de deux colères : celle contre la « vie chère » et celle contre la corruption, deux fléaux désormais identifiés comme soutenant un même système

S'il est difficile de fixer avec précision les visages de cette révolte populaire, une nouvelle configuration de forces sociales émerge cependant. D'abord, le « pays en-dehors », pour reprendre la belle expression par laquelle l'anthropologue Gérard Barthélémy désignait la paysannerie haïtienne, s'applique aujourd'hui aux travailleurs du secteur informel, aux ouvriers, à la majorité de la population, dont un quart vit dans l'extrême pauvreté. La hausse des prix, alimentée par les effets cumulés de l'inflation (20 %) et de la dévalorisation de la monnaie locale, les a frappés de plein fouet, aggravant une situation où survivre demande un effort quotidien.

Ensuite, la jeunesse urbaine, tiraillée entre son éducation de classe moyenne et la précarité qu'elle subit. Celle-ci se montre particulièrement sensible à la dégradation des droits (montée de l'insécurité, des menaces et de la répression envers la presse et les défenseurs des droits humains), à la captation des institutions publiques, à la corruption et au risque croissant de déclassement. L'émigration constituait traditionnellement pour cette population le seul horizon, mais les portes se ferment alors que, face à l'afflux, divers pays d'accueil traditionnels (comme le Chili) exigent désormais un visa. Le mouvement citoyen anticorruption des petrochallengers — apparus après la circulation de la photo de Mirambeau Jr et dont Nou pap dòmi (nous ne dormons pas) représente le collectif le plus connu et le plus puissant —, constitue l'expression privilégiée de cette force sociale née au cours de l'été 2018.

Enfin, confrontées directement à l'insécurité alimentaire, à l'absence d'accès à la santé et aux violences, les femmes, dont des féministes de premier plan, sont présentes en masse dans les mobilisations. Le modèle néolibéral leur a sous-traité de force les services sociaux dont il a délesté l'État. Elles sont l'en-dehors de cet en-dehors… Elles portent jusque dans leurs corps l'impossibilité du statu quo, le refus de tout retour à la normale.

La jonction de la protestation sociale et de la révolte éthique bouscule les fractures de classe : par des voies différentes, la marchande informelle, la jeune entrepreneuse au chômage, l'ouvrière des zones franches et le fonctionnaire expriment la même soif de respect et de dignité, de droits et de services sociaux, d'institutions et de politiques publiques dignes de ce nom, et de souveraineté populaire.

Discrédité, sans moyens pour satisfaire les revendications, combien de temps M. Moïse pourra-t-il encore tenir ? Nombreux sont ceux qui estiment sa chute certaine avant le terme de son mandat, à la fin de l'année 2021. Si elle advenait — mais quand et à quel prix ? —, sa démission ouvrirait la voie à un changement, cadenassé par sa présidence. Elle constituerait le signe que la corruption n'est pas une fatalité, que l'impunité a une fin. La deuxième étape serait le procès de Petrocaribe en Haïti et de toutes les affaires de

suite à la page(18)

Kidnapping, insécurité et Syndicat de la police, la grande peur du gouvernement !

C'est la panique à Port-au-Prince ! Les autorités ne savent plus où donner de la tête. L'insécurité, le syndicat de la police et le phénomène de kidnapping paralysent pratiquement toute la vie dans la Cité. Tout le monde accuse tout le monde. D'un côté, c'est le Président de la République, Jovenel Moïse, qui met publiquement en cause ses adversaires politiques, les rendant responsables de tous les actes d'enlèvement qui se font dans l'aire métropolitaine de la capitale et en région. De l'autre côté, l'opposition, comme à son habitude, voit dans cette psychose une manœuvre du régime afin de dissuader la population de se remobiliser contre le chef de l'Etat. Bref, comme à chaque période où il y a un pic d'insécurité qui secoue le pays les deux parties se renvoient la balle.



Mêmes les populations les plus déshéritées, les plus démunies, les plus nécessiteuses ne sont pas épargnées de l'avidité des kidnappeurs.

Ainsi, aucune des parties n'a jamais pensé aller au fond de cette problématique devenue récurrente qu'est le kidnapping. Le phénomène n'est pas nouveau en Haïti. En tout cas, cela fait au moins une bonne vingtaine d'années depuis qu'est apparue dans le paysage haïtien cette forme de délinquance qui tend à paralyser toutes activités dans le pays dans la mesure où, de jour comme de nuit, les citoyens ont peur de pointer le bout de leur nez dans une rue. Durant la présidence de Michel Martelly et ce, même avec les mouvements de contestation politique, le kidnapping a été un fait rarissime. Sauf pour des cas célèbres comme l'affaire de Clifford Brant et la famille Moscosso. Depuis le démantèlement de ce réseau, le kidnapping proprement dit était nettement en baisse dans le pays même si l'insécurité publique, elle, n'a jamais été éradiquée compte tenu de la faiblesse de la puissance publique. Sous la transition dirigée par le Président provisoire Jocelerme Privert, la vie nocturne avait même repris son cours dans le pays et dans la région métropolitaine en particulier où l'insécurité et le kidnapping n'étaient plus qu'un lointain souvenir.

L'arrivée de Jovenel Moïse à la présidence de la République en février 2017 allait changer la donne avec une autre forme d'insécurité, celle des bandes armées et des chefs de guerre de différentes zones dites de non droit situées surtout dans les périphéries de grandes villes de province et les innombrables ghettos qui ceinturent la capitale haïtienne. Cette insécurité se résumait surtout par la guerre des gangs qui se livrait en plein jour par les bandits pour le contrôle des populations et territoires laissés à l'abandon par le pouvoir public. Sans parvenir à mettre un terme là aussi à ce phénomène, une sorte d'accalmie commençait à poindre après l'élimination physique et l'arrestation de certains puissants chefs de gangs un peu partout dans le pays. Mais, avec l'opération « pays lock » qui a duré plus de trois mois, les autorités en place qui se contentaient de se protéger de l'opposition avaient fini par perdre tout contrôle sur les bandes armées qui ont profité de la détérioration de la situation sociopolitique pour se renforcer et se reconstituer.

Entretemps, la situation économique de la population devient dramatique pendant que le pouvoir exécutif entame un nouveau bras de fer avec l'opposition à la fin de la 50e législature dans un contexte politique qui, le moins que l'on puisse dire, était déjà chaotique. Ainsi, profitant de l'instabilité institutionnelle et de la confusion qui règnent dans l'appareil gouvernemental totalement discrédité par manque de légitimité et d'autorité sans parler d'un Président de la République à qui ses adversaires attribuent des velléités de dictature pour avoir déclaré caduc le Parlement, c'est à une sorte de désordre politique, administratif et institutionnel que la pays assiste depuis le début du mois de janvier 2020. Pour ne rien arranger, le Président Jovenel Moïse se voit confronté à son impuissance de trouver un compromis politique acceptable avec les acteurs divers et variés avec qui la Communauté internationale tente toujours de trouver un accord pour la mise en place d'un gouvernement de consensus ayant à sa tête un Premier ministre respectable et respecté capable de remettre le pays sur les rails.

Prises en tenaille par des policiers qui revendiquent la formation d'un syndicat de Police nationale afin de mieux défendre leurs intérêts, auxquels il faut ajouter la grogne au sein de la hiérarchie de la police avec des va-et-vient sans cesse qui empêchent tout simplement la Direction générale d'avoir une stratégie globale et une méthodologie pour combattre l'insécurité galopante, les autorités gouvernementales se voient donc confrontées à divers dossiers pour lesquels elles ne savent où donner de la tête et lesquels doivent avoir priorité. Entre pourparlers sans fin avec l'opposition, la sécurité publique défaillante, confrontation politique avec des anciens sénateurs contestataires et situation économique de la population plus que critique, les terreaux ne pouvaient être mieux préparés pour faire éclore ce à quoi le pays assiste depuis quelque temps, un retour en force des cas de kidnapping dans quasiment tout le pays. Phénomène rare en Haïti, les enlèvements ne se font plus seulement dans les milieux les plus aisés comme on l'a connu dans les années passées.

Depuis bientôt trois mois, le pays ne compte plus le nombre d'enlèvements enregistrés que ce soit dans la région de Port-au-Prince mais aussi un peu partout sur le territoire. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les réseaux sociaux pour comprendre l'ampleur de ce qui n'est plus un phénomène ; puisque cela devient une complainte quotidienne dans la société. Le plus inquiétant dans cette affaire qui est devenue plus qu'un drame pour les familles haïtiennes, c'est que les autorités étatiques semblent être dépassées par les évènements où il ne se passe pas un jour sans qu'on apprenne par la presse, les réseaux sociaux ou par l'entremise d'amis que des gens ont été kidnappés. Les autorités policières qui ont d'autres chats à fouetter avec des dizaines de policiers qui manifestent de manière violente sur la voie publique et font une démonstration de force de leurs armes n'ont pratiquement pas la tête à rechercher les kidnappeurs. Surtout qu'il y a une sorte de solidarité, et cela se comprend, entre les frères d'arme policiers souffrant les mêmes maux que ceux qui veulent à tout prix mettre en place ce Syndicat de la Police Nationale d'Haïti (SPNH).

Outres ces problèmes internes au sein de l'institution policière, il y a les moyens mis à la disposition de ceux qui sont sur le terrain à la recherche des criminels dont, pour le moment, on ignore la motivation. Des moyens totalement dérisoires vu la quantité de cas recensée par jour. La lutte paraît inégale dans la mesure où les policiers sont totalement démotivés et refusent de prendre le moindre risque à la recherche des bandits sans doute surarmés ; tandis que les kidnappeurs eux jouent sur l'impopularité du pouvoir pour sévir pratiquement à visage découvert, en tout cas en plein jour. A la différence des précédents phénomènes où les kidnappeurs faisaient, si l'on ose le dire, des choix. Ils s'intéressaient surtout à des familles dites plus confortables économiquement et financièrement. Or, de nos jours, c'est le sauve qui peut et ce, dans tous les milieux. Mêmes les populations les plus déshéritées, les plus démunies, les plus nécessiteuses ne sont pas épargnées de l'avidité des kidnappeurs. De la ville de Hinche dans le centre du pays à Cap-Haïtien au nord, personne n'est à l'abri. Mais, il n'y a point que ces grandes villes qui sont la proie du banditisme et de kidnappings généralisés.

Les communes rurales et des petites localités dans les Nippes, le Sud, le Sud-Est, dans l'Artibonite, etc, c'est dans toutes les régions qu'on relève les cris d'une population qui ne sait plus sur qui compter devant la montée en puissance des actes d'enlèvement dont on ne sait quand et comment cela se terminera. Nous sommes tous des victimes potentielles. Personne n'est à l'abri : des élèves d'école, des policiers, des hommes d'affaires, des cadres, des étudiants, des chômeurs et des pères et mères de famille sans ressources ont été kidnappés ces derniers mois et semaines sans que les autorités se montrent capables de trouver les coupables. Le pire et c'est encore plus dramatique, c'est quand les rançons demandées ont été versées et que les ravisseurs sont assez lâches soit pour assassiner la victime soit pour tuer celui ou celle apportant la rançon de la peur. Des kidnappeurs et des assassins qui portent l'abject au stade suprême de l'ignominie.

Ces actes barbares jettent ainsi dans le désespoir la totalité des familles qui sont traumatisées à vie non seulement pour la perte d'un proche, d'un fils ou de n'importe quel membre de leur famille mais qui vivent déjà dans des situations économiques désespérées et sans espoir. Devant la recrudescence de ces cas de kidnappings, diverses organisations de la Société civile organisée sont montées au créneau soit pour appeler les autorités gouvernementales à leur responsabilité soit pour condamner ces actes d'une cruauté inouïe. De Réseau National de Défense et des Droits Humains (RNDDH) de Pierre Esperance à l'organisation conduite par son ex-associée Marie Yolène Gilles, la Fondasyon Je Klere (FJKL), tous ont condamné ces actes odieux et appellent à renforcer les moyens de la police nationale afin de combattre ces actes inadmissibles. Outre ces sorties des organisations de défense des droits humains qui demandent aux autorités de l'Etat des solutions, d'autres regroupements de citoyens, entre autres le Collectif 4 décembre, avaient appelé la population de la région métropolitaine de Port-au-Prince à manifester le vendredi 14 février 2020 contre l'insécurité et contre le kidnapping.

Beaucoup de monde, des artistes et des acteurs de toutes origines sociales et politiques avaient répondu à l'appel en parcourant divers artères de la capitale en compagnie des milliers de manifestants pour crier leur désarroi et leur colère devant tant d'incivilité et le règne d'impunité qui sévit dans le pays. Car, pour la première fois depuis que Haïti fait face à cette situation de kidnapping, les ravisseurs ne font aucune distinction entre riche, pauvre, jeune et vieux ; pire, les habitants des quartiers populaires sont parmi les premières victimes compte tenu que ces quartiers ne bénéficient d'aucune présence policière et placés directement sous l'influence et la coupe des gangs armés. Pour le moment, les responsables de la police nationale ne font que des constats et ne cessent d'annoncer des stratégies susceptibles de contrecarrer les plans des malfrats qui apparemment opèrent sans crainte puisque, depuis la mi-janvier jusqu'au moment où on écrit cette Tribune, aucun individu n'aurait été appréhendé pour sa participation présumée dans un cas de kidnapping.

Certes, les forces de l'ordre ont déjà libéré et même retrouvé des personnes laissées en pleine route après que les ravisseurs aient perçu les sommes d'argent réclamées aux proches des victimes, mais on ne peut dire que la police a déjà mené des actions spectaculaires dans un endroit quelconque pour procéder à la libération d'un kidnappé. Toutes les enquêtes de la police sont pour le moment restées vaines. Compte tenu du piétinement de la police dans ces recherches, le Président Jovenel Moïse semble lui connaître les coupables. Dimanche 16 février, en tournée carnavalesque à Jacmel, le chef de l'Etat, comme à son habitude, trouve le moyen d'allumer un nouveau foyer d'incendie en pointant du doigt les membres de l'opposition comme étant les instigateurs des actes de kidnapping dans le pays. Selon lui, les actes d'enlèvement que le pays connaît depuis le début de l'année sont la suite de l'opération « pays lock » qu'avait initiée l'opposition les mois derniers. Bien au fait de ses dires, le locataire du Palais national a laissé entendre qu'il trouve surprenant que « le phénomène de kidnapping apparaît juste après l'échec de « pays lock ».

Pour le Président Jovenel Moïse qui semble faire une croix sur son projet de gouvernement d'unité nationale devant l'attitude intransigeante de l'opposition radicale, il ne fait aucun doute que ce sont les leaders de l'opposition qui se cachent derrière ce phénomène. Pour certains, cette déclaration est la preuve que le Président a tourné le dos à l'opposition même s'il se dit prêt au dialogue. En effet, avec une telle déclaration, le chef de l'Etat vient de commettre deux erreurs. D'une part, il pousse l'opposition à se radicaliser davantage en refusant tout dialogue avec lui et d'autre part il dirige les enquêteurs de la police sur de fausses pistes. En tout cas, il oriente les enquêtes vers la piste politique, ce qui peut logiquement freiner toute vraie recherche pour trouver les auteurs intellectuels ou directs des kidnappings.

En faisant l'amalgame avec la montée des kidnappings, l'insécurité et le pays lock et même en politisant le projet syndical de la base de la police nationale, le Président Jovenel Moïse cherche un coupable idéal. Une sorte de bouc émissaire à présenter devant la population qui serait à l'origine de l'insécurité dans le pays et responsable de l'instabilité politique et l'absence d'un gouvernement légitime depuis le renversement de son ex-Premier ministre Jean Henry Céant au mois de mars 2019. Cela fait déjà une année.

C.C

Deadly Clash Between Haitian Police and Soldiers Scuttles Carnaval, Panics Regime

by Kim Ives

On Sun., Feb. 23, the first day of Haiti's famous annual three-day Mardi Gras Carnaval celebration, a six-hour gun battle between Haitian police and soldiers on Port-au-Prince's central square signaled the dramatic return of the revolutionary uprising which all but paralyzed Haiti for three months last autumn.

Three people were killed in the firefight – one soldier, one policeman, and a 17-year-old boy – and at least 12 were wounded.

Just as common soldiers were drawn into the Russian Revolution a century ago, Haiti's lower ranking police men and women are increasingly siding with the Haitian people in their demands that President Jovenel Moïse resign and that Haiti's dysfunctional economic system be radically changed.

Since last October, Haitian National Police (PNH) "agents" (as police officers in Haiti are called) have held several large demonstrations to demand better salaries, work conditions, health care, and a union. In November, in defiance of police regulations, they formed the Union of Haiti's National Police (SPNH), headed by an outspoken woman, Yannick Joseph, 34.

But the force's high command, under the leadership of Police Chief Normil Rameau (whom Moïse appointed last August), announced an investigation and suspended Joseph and four other union-organizing cops on Feb. 7, sparking a rank-and-file mutiny.

That day, Joseph refused to surrender her Haitian National Police (PNH) badge, uniform, and weapon, and SPNH partisans allegedly busted up the Police Inspector General's office, spray-painted the union's initials on police vehicles, and fired their weapons in the air.

On Mon., Feb. 17, hundreds of pro-union police men and women wearing red T-shirts marched from the international airport to police headquarters in Pétionville, where they held a militant rally.

"I am not afraid," Yannick Joseph told the crowd. "My roots are not afraid because my birthday is Feb. 7, 1986 [the day dictator Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier was overthrown]. We have nothing more to fear today. The SPNH is now engaged in working side by side with the population. We will never fight against the people because we police agents are the children of poor market women."

Later that evening, the Carnaval stands on the capital's central square, Champ de Mars, were set ablaze. Haitian authorities accused the rebellious cops of the deed, but they denied responsibility.

The PNH leadership then definitively fired Joseph and four of her comrades on Tue., Feb. 18.

The pro-union police agents held another demonstration on the first day of Carnaval. Shortly thereafter, witnesses say that soldiers of the Armed Forces of Haiti (FAdH) opened fire on Haitian police men and women at around 1 p.m.. The police forces returned fire. Chaos in downtown Port-au-Prince ensued. Skirmishing continued throughout the afternoon as masked gunmen dashed around, taking cover to fire from behind trees, cars, concrete benches, and curbs. Crowds of civilian onlookers followed the action from a safe distance, sometimes exclaiming, jeering, or dashing into the fray.


AP Photo/Dieu Nalio Chery

Haitian policemen exchange fire with Haitian soldiers on Feb. 23, the first day of Carnaval, which has now been canceled

One of several recently delivered armored vehicles of the Special Unit to Guard the National Palace (USGPN) rolled out into the square, apparently to intimidate the rebelling police. Instead, SPNH cops surrounded and took control of the vehicle, forcing its occupants to surrender.


Reuters

An off-duty Haitian policeman takes cover during the gun battle with Haitian soldiers on the capital's Champ de Mars on Feb. 23

In official statements, the Haitian government condemned the confrontation as "a coup attempt" and "an attack against freedom and democracy."

"Terror reigned in certain areas," one statement said. "Streets were obstructed and there was a war-like situation on the Champ de Mars, where heavy weapons fire was heard almost all day."


EPA

On Feb. 24, demonstrators blocked roads with bricks, rocks, and burning tires to support rebellious police and demand Jovenel Moïse's resignation

Jovenel Moïse resurrected the FAdH in 2017. It had been established by the U.S. Marines after they ended their 19-year military occupation of Haiti in 1934. Former President Jean-Bertrand Aristide had demobilized the force in 1995 for its widespread human rights abuses, drug trafficking, and repeated role in carrying out *coups d'état* during the 20th century. It had remained demobilized for 22 years.

After Sunday's violence, Haitian authorities, in a rare move, cancelled Carnaval in the capital. In the northern city of Cap Haïtien, Jovenel's mentor, former president Michel "Sweet Micky" Martelly had been scheduled to give a concert on Sat., Feb. 22, but it had to be cancelled due to palpable popular hostility against him and the government. Carnaval stands were also burned in Cap, and the Feb. 23 parade was cancelled due to gunfire and rain. Sweet Micky rode a float through town on Feb. 24, but the other bands boycotted the parade that day due to his presence. The final and third day of Mardi Gras, Feb. 25, saw the other bands' floats make the "*défilé*" through town, but not Sweet Micky.

On Sunday, the FAdH issued a statement saying it was attacked in its headquarters by the police, who killed soldier Jean Baptiste Dorvil, and wounded Corporal Lucien Cerdieu and soldier Audate Castin.

"We bitterly deplore such actions which can only be the work of individuals oriented towards the destruction of the country, and their own," the Army's statement said.

The fledgling Haitian Army has just over 500 soldiers, while the PNH is a force of about 16,000.

On Mon., Feb. 24, Police Chief Rameau held a press conference to announce the formation of a five-member Facilitation and Dialogue Commission, aimed at re-establishing "institutional stability and public peace." The commission's members are Inspector Generals Jean Gardy Muscadin and Smith Payot, curator Magalie Belneau, Jean Mary Rosa Leonard (Agent 4), and Michelson Fortuné (Agent 3). They are charged with submitting a report in two weeks.

The same day, the SPNH leadership indicated their willingness to negotiate with authorities, but with the precondition that the fired police union leaders be reinstated.

Also on Monday, demonstrators supporting the police and calling for Jovenel's resignation blocked many streets in the capital by covering them with bricks, rocks, piles of burning tires, and overturned carts and furniture.

Tensions remain high in Haiti. With Washington's backing, during the months of December and January, the Moïse regime carried out a charade of calling for dialogue and a "national unity" government, but the Haitian opposition and people rejected the overtures. Then on Jan. 13, Moïse effectively dissolved the Parliament, thereby empowering himself to rule by decree.

Now Moïse stands alone to face the reflaring fury of the Haitian people, but this time, the masses are joined increasingly by rebellious police rank-and-file.

Canarsie-Based Attorney Offers Immigrant Legal Services

New York attorney Yolette M. Saintiny has been reuniting families and providing culturally competent, immigration law representation to immigrants in and around the New York metro area, as well as in North Carolina, and Georgia since 1995.

She recently opened a new office at 8400 Flatlands Avenue, 2nd Floor, Brooklyn, NY 11236. Recognizing the difficult political climate U.S. immigrants now face and the lack of competent legal services available at reasonable fees, Ms. Saintiny has undertaken to provide USCIS document preparation assistance through her "Rejoice in Christ Holy Ministry" at reduced legal fees.

The basic consultation fee for her law office starts at $50.

Among the many service's Saintiny's office provides are family-based visa petitions (Green Cards), employment authorization, application for U.S. citizenship, and Temporary Protected Status (TPS).

Her law office also does certified and notarized USCIS compliant document translations into English from French and Spanish languages for academic degrees and transcripts; archival documents; marriage, birth, death, adoption and police clearance certificates; divorce judgments and decrees; foreign driver licenses; deeds and other real estate documents; legal pleadings, motions, and judgments; medical records, passports, wills and testaments, and many more legal documents.



Lawyer Yolette Saintiny has practiced law in New York, North Carolina, and Georgia over the past 25 years

Yolette Saintiny and her staff provided services in Kreyòl, French, and English.

Rejoice In Christ Holy Ministry, Inc. is an IRS 501(c)(3) Tax-Exempt Non-Profit Charitable Organization with a mission of providing quality, low-cost immigration legal advice.

Services are available in-person and by appointment only. Call 800-755-REJOICE (800-755-7356) to request an appointment or leave a message.

For more information, visit the website www.rejoiceholyministries.org or www.SaintinyLaw.com.

DERNIÈRE INTERVIEW DU PR





Onze jours exactement avant son meurtre, Thomas Sankara accordait sa dernière interview à une journaliste allemande, Inga Nagel

Dans sa dernière interview, il fait son propre bilan critique, et répond à toutes les questions, y compris sur son éventuel assassinat. Onze jours exactement avant son meurtre, Thomas Sankara accordait sa dernière interview à une journaliste allemande, Inga Nagel. Avec une certaine prémonition il lui a dit : « un jour, peut-être, quelqu'un va sortir de la foule et tirer sur le président. Et puis voilà, il est mort. Ca peut arriver. » Mais entêté dans sa confiance aux hommes – si ce n'est dans sa méconnaissance de la nature humaine – il niait toujours les dissensions entre ses camarades et lui. Toujours enthousiaste, il persistait à vouloir s'identifier au peuple. Mais réaliste, il a fait lui-même son bilan, mettant l'accent sur deux ou trois petites victoires et… dix milles erreurs.

Jeune Afrique : Quel bilan feriez-vous quatre ans après l'avènement de la révolution ?

Thomas Sankara : Je n'aime pas tellement cette question parce-que je suis moi-même acteur. On dit chez nous : « Un danseur ne peut pas savoir s'il danse bien. » Mais nous pensons, en toute modestie, que nous avons remporté bien des victoires. Nous avons construit plus d'écoles ? Nous avons multiplié le taux de scolarisation par 2 : il est passé de 12% à plus de 23%. Nous avons construit un poste de santé primaire par village et nous sommes en train de « conscientiser» les gens pour qu'ils entretiennent ces postes de santé. Maintenant les gens ont pris l'habitude.

J.A. : Vous reconnaissez-vous des échecs, voire des erreurs personnelles

T.S. : Ah oui. Nous avons connu beaucoup, beaucoup d'échecs. Chaque jour nous commettons des erreurs, mais la différence est qu'avant nous commettions cent erreurs et nous avions zéro victoire. Maintenant, nous commettons peut-être dix mille erreurs, mais nous avons deux, trois petites victoires. Nos erreurs sont tellement nombreuses qu'il m'est difficile de les citer. Dans l'appréciation des hommes ou de la situation par exemple. Nous même, nous nous décourageons parfois, nous sommes impatients ou intolérants. Je prends tout cela à mon compte, parce que c'est moi le président. Ces erreurs, c'est moi. Et cela me rend triste, très souvent.

J.A. : Faites-vous toujours à temps le constat de vos erreurs ?

T.S. : Ca c'est une autre erreur que nous commettons. Parfois nous n'arrivons pas à les constater suffisamment à temps. Peu importe de savoir qui commet ces erreurs, l'essentiel est que nous les acceptions comme des erreurs à nous tous.

J.A. : L'autosuffisance alimentaire est votre but primordial. Comment pourrez-vous l'atteindre s'il ne pleut pas assez ?



Burkina Faso, la place de la Révolution

T.S. : D'abord par des barrages, grands et petits, et beaucoup de retenues d'eau. Nous ne pouvons pas compter uniquement sur les pluies. Après, nous essayons de régénérer les sols et de reboiser. Nous voulons lancer cette année « la ceinture verte » au nord du pays et nous allons déplacer plusieurs milliers de personnes pour y planter des arbres.

J.A. : Planter des arbres est relativement vite fait. Mais comment les protéger ?

T.S. : Nous sommes obligés de prendre des mesures contre la divagation des animaux, contre la coupe abusive du bois et contre les feux de brousse. C'est ça que nous appelons les « trois luttes ».

J.A. : Ceux qui ne respectent pas ces mots d'ordre sont ils vraiment sanctionnés ?

T.S. : Il y a eu beaucoup de sanctions. On nous a même critiqués pour notre sévérité. Je ne dis pas que tout le monde est discipliné maintenant. Mais, il y a quelques années, on voyait des animaux gambader dans les rues de Ouagadougou; on ne les voit plus maintenant. Parce que nous avons donné l'autorisation à nos compatriotes d'attraper, de tuer, de manger tous les animaux en divagation et sans gardiens. C'est la seule façon.

J.A. : Certains s'inquiètent à propos de la bière. Vous voulez interdire de faire brasser de la bière à partir de janvier 1988, si on n'arrive pas à remplacer les céréales importées par des produits locaux. Mais comment voulez-vous utiliser du mil pour brasser la bière s'il n'y en a même pas assez pour l'alimentation ?

T.S. : La bière n'est pas une priorité. Qu'est-ce qu'on choisit, le mil pour manger ou le mil pour boire ? Je crois qu'il faut d'abord nourrir les gens. Ensuite on verra le sort de ceux qui veulent boire. Tous les Burkinabè ne boivent pas de la bière, mais tous les Burkinabè mangent chaque jour. Il y aura de la bière premièrement à condition que les gens aient fini de manger à leur faim, deuxièmement à condition que ce soit à partir de mil du Burkina. Est-ce qu'un régime politique sérieux peut avoir comme préoccupation principale le sort des buveurs de bière ?

J.A. : Vous avez parlé de la modernisation de l'agriculture. Il vous faut importer des machines agricoles, des engrais, etc. Votre dépendance vis-à-vis de l'extérieur ne va-t-elle pas s'aggraver ?

T.S. : C'est vrai. Nous luttons contre les importations des engrais chimiques et développons l'utilisation des engrais organiques, des fumures. Nos paysans sont en train d'apprendre de nouvelles méthodes. La modernisation ne veut pas forcément dire l'utilisation de tracteurs, mais aussi des charrues à traction animale. Nous essayons de fabriquer ces charrues ici et nous cherchons des partenaires pour transformer les vielles carcasses de voitures en charrues.

J.A. : On attend toujours la réforme agraire annoncée…

T.S. : Je reconnais nos lenteurs administratives. Voilà un de nos échecs, mais nous allons les corriger, même s'il faut attendre encore quelques mois.

J.A. : Parlons des fonctionnaires. N'avez-vous pas peur de ce potentiel d'ennemis ? Les mesures du gouvernement les ont touchés brutalement, au moins en ce qui concerne la réduction de leurs salaires…

T.S. : C'est vrai, ils ne sont pas contents et je les comprends. Moi même je suis fonctionnaire et je comprends leur situation. Ils avaient auparavant des salaires très élevés. Aujourd'hui, on leur demande de partager avec tout le peuple. Ils ont perdu quelque chose. Mais il y a un choix à faire. Ou bien nous cherchons à contenter les fonctionnaires – ils sont à peu près 25 000, disons 0,3% de la population – ou bien nous cherchons à nous occuper de tous ces autres qui ne peuvent même pas avoir un comprimé de nivaquine ou d'aspirine et qui meurent simplement lorsqu'ils sont malades. Les fonctionnaires ne savent pas ce que c'est que l'autosuffisance alimentaire. Ils ne savent pas ce que c'est que la sécheresse. Mais combien de Burkinabè sont morts à cause de la sécheresse ? S'il faut prendre cette question en considération, il faut en trouver la solution. Ca va être un peu difficile pour les fonctionnaires. C'est pourquoi dans tous mes discours, je dis qu'il faut les comprendre, et petit à petit essayer de leur expliquer : « Vous avez à manger parce que vous êtes fonctionnaires, mais si le peuple est misérable et continue à être abandonné à la misère, un jour le peuple va vous empêcher de manger tranquillement. Il viendra d'abord à votre porte et ensuite il la forcera avant de pénétrer dans votre maison pour tout casser et pour manger avec vous par la force. »

J.A. : On parle d'une mésentente au sein du Conseil National de la Révolution.

T.S. : Ces rumeurs courent toujours et cela nous fait beaucoup de peine. Nous devons faire des efforts pour corriger cela. Mais c'est normal aussi. Parceque les gens ne sont pas habitués à voir les dirigeants s'entendre au sommet. Dans notre pays, chez nos voisins, en général, on a vu qu'après deux ou trois ans au maximum, les dirigeants ont eut ces plans dans la tête ; le peuple peut se demander pourquoi, nous, nous n'aurions pas les mêmes plans ? C'est la même chose avec l'honnêteté. Les gens ont pris l'habitude de voir des dirigeants détourner l'argent du peuple. Ils ne comprennent pas pourquoi cela ne se produit pas. Alors si vous ne donnez pas d'explications, la rumeur fournit ses propres explications pour boucher le vide.

J.A. : Que signifie pour vous être Chef d'Etat ?

T.S. : Beaucoup de responsabilités. Il faut gérer la joie de tous vos compatriotes, faire en sorte que chaque jour, il n'y en ait pas un seul qui soit triste et c'est difficile de réussir le bonheur, d'être responsable de tout. Or les hommes ne vont pas être d'accord avec tout ce que vous estimez juste et bon. Si tout le monde est d'accord, nous allons vers le bonheur. Mais tout le monde n'est pas d'accord. Pendant que vous dites aux gens : « nous allons marcher dans cette direction» certains vont marcher dans l'autre direction.

J.A. : Savez-vous ce que le peuple pense de vous ?

T.S. : Pas du tout. C'est difficile de le savoir. Mais je crois que si on aime son peuple, si on s'intéresse à son peuple, on doit savoir au moins dans les grands traits ce qu'il pense.

J.A. : « Vivre avec les masses » ; qu'est-ce que cela peut signifier de la part de l'homme qui vit au palais présidentiel ?

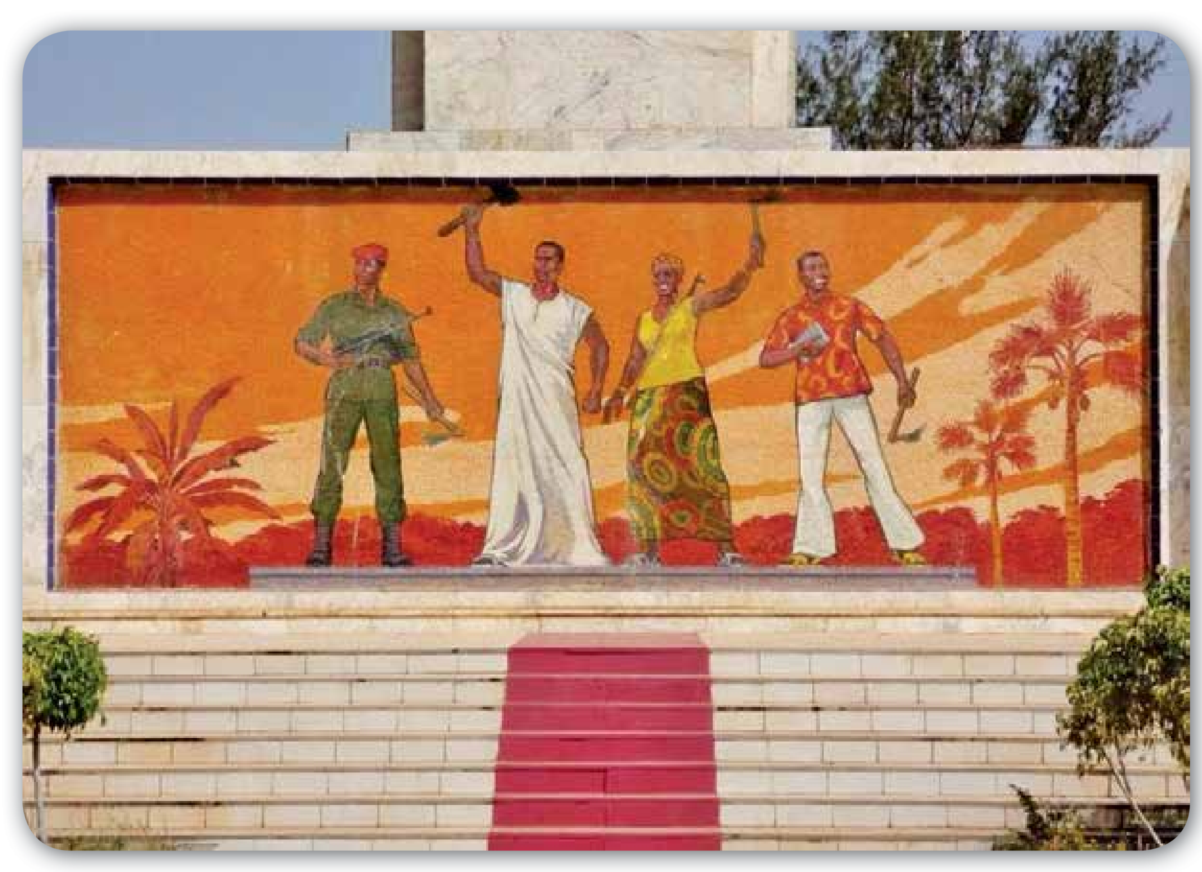
T.S. : L'homme qui vit au palais y est parce qu'il a besoin de ce cadre pour des raisons de protocole et de sécurité. Mais il faut des efforts pour avoir son esprit hors du palais. C'est pourquoi je vais souvent dans les provinces voir les gens, discuter avec eux. Je dois être accessible, ce qui me permet de connaître, de comprendre certaines choses. En tant que dirigeant il vous faut être au dixième étage ce qui vous permet de voir très loin; mais de temps en temps, il faut descendre au rez-de chaussée pour voir également dans la rue ce qui se passe.



Burkina Faso, la place de la Révolution

J.A. : Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes président

RÉSIDENT THOMAS SANKARA



?

T.S. : J'ai découvert des réalités que je ne connaissais pas. J'ai appris à être beaucoup plus tolérant, à comprendre que les hommes ne sont pas identiques. Une idée peut être juste. Mais ce n'est pas parce qu'une idée est juste qu'elle sera acceptée par tout le monde. Pour accepter cette idée, chacun a besoin d'une explication qui passe par des chemins parfois différents. Il y a un proverbe de chez moi qui dit : « pour guider son troupeau, le berger a besoin d'un seul bâton. » Mais pour guider un peuple, on a besoin pour chacun d'une règle bien adaptée. Certains veulent des règles petites, d'autres veulent des règles grosses, souples, sûres, avec épines, sans épines. Donc il faut parler à chacun le langage qu'il veut. Je devrai avoir un seul objectif : 8 millions de discours pour adapter les discours à chacun ! Ce n'est pas facile.

J.A. : Comment voyez-vous votre propre avenir sur le plan politique ?

T.S. : Je le vois lié aux masses populaires. C'est-à-dire que je serai heureux quand les gens seront très heureux. Si malheureusement je n'y arrive pas, je vois un avenir très sombre.

J.A. : Avez-vous peur d'un coup d'Etat ?

T.S. : Je n'y pense pas. Ca peut arriver. Mais je préfère ne pas y penser. Je me dis que coup d'Etat ou pas coup d'Etat, la solution résidera dans la capacité des masses à nous protéger. Bien sûr, quelqu'un peut sortir de la foule et tirer sur le président. Voilà, il est mort. C'est une chose qui peut arriver à tout moment. Le plus important c'est qu'à tout moment aussi le peuple ait besoin de chacun de nous. Parce-que nous faisons un travail utile. Nous ne marquons pas des buts à tous moment, mais nous sommes tous utiles dans l'équipe.

J.A. : Parlons de politique étrangère. Pensez-vous que l'OUA demeure l'instrument le plus approprié pour résoudre les problèmes du continent ?

T.S. : Je crois en l'unité africaine et je crois qu'elle se fera. Peut-être dans mille ans, je ne sais quand, mais elle se fera en fonction de ce que les peuples voudront. De plus en plus, les peuples africains ignorent les frontières. Ce qui veut dire que si les dirigeants ne veulent pas être balayés par leurs peuples, ils doivent s'identifier à eux et respecter les intérêts de leurs peuples. Cela va amener à l'unité. L'unité au sommet entre quelques dirigeants ne suffira pas.

J.A. : Edem Kodjo a dit une fois : « L'Afrique est absente des grands débats planétaires. » A qui en attribuez-vous la faute ?

T.S. : La faute est à ceux qui exploitent l'Afrique. La faute est aussi aux Africains qui ne s'unissent pas pour prendre leur place. L'esclave mérite ses chaînes. L'esclave qui ne lutte pas, qui ne prends pas d'engagement, ne peut pas se débarrasser de ses chaînes. Il reste esclave quels que soient les discours moralistes de son maître. Les Africains doivent s'organiser contre tous ceux qui les excluent des débats de ce monde. Ils doivent s'imposer et il leur est possible de s'imposer.

J.A. : Pourquoi avez-vous organisé un forum contre l'apartheid à Ouaga ?

T.S. : Nous sommes tous contre l'apartheid et nous estimons que l'apartheid est l'affaire de tous les hommes, les noirs et les non noirs. S'il est vrai que les noirs veulent se libérer de la domination des blancs racistes d'Afrique du Sud, je ne crois pas que ce soit un plaisir pour les autres blancs, qu'ils soient en Afrique ou hors d'Afrique, de savoir que les noirs pourraient un jour les confondre avec les blancs racistes de l'Afrique du Sud. Donc je crois que c'est dans l'intérêt de tout le monde que le racisme et l'apartheid soient éradiqués dans le monde. Mais les débats au niveau des gouvernements ne suffisent pas parce qu'il s'y mêle ce qu'on appelle des intérêts d'Etat. Mais aucun peuple ne peut lutter contre l'apartheid si, déjà, il n'a pas acquis une conscience anti-apartheid.

J.A. : Que pensez-vous de l'armement même atomique, des pays du Tiers-monde ?

T.S. : Je ne veux pas que nous parlions de l'armement comme s'il y avait d'un coté l'armement acceptable et de l'autre un armement inacceptable. Il est d'abord important de savoir ce que l'on veut obtenir comme résultats avec les armes. Imposer une certaine loi aux peuples ? Est-ce que la meilleure loi des sociétés n'est pas cette loi que le peuple lui-même choisit ? Si on laissait la liberté et la démocratie s'exprimer, ce serait plus fort que la bombe atomique, que toutes les prisons, que toutes les polices du monde. Mais moins on écoute la voix du peuple, moins on respecte le droit du peuple à s'exprimer, plus on est obligé d'employer la force, qu'elle soit atomique ou conventionnelle.

J.A. : Est-il justifiable que les pauvres dépensent autant d'argent pour l'armement ?

T.S. : L'armement n'est pas un luxe, un droit des riches. C'est une bêtise des pauvres et des riches. Il y a un proverbe allemand qui dit « le plus sage cède. » C'est le plus sage qui pourra se montrer le plus grand également. La plus grande des puissances, c'est celle qui sait donner le plus de dignité, le plus de liberté, le plus de démocratie au peuple.

Par Senen Andriamirado in Jeune Afrique publié le 11 novembre 1987
Merci à Inga Nagel et à Antoine Souef d'avoir rendu possible la publication de cette interview.
Tiré des colonnes du canard Le Monde d'Abidjan n°181 du jeudi 16 octobre 2014
Fernent Mars 2020

Les églises évangéliques au service de la foi néolibérale



Nayib Bukele, Président du Salvador en prière lors d'une séance du Congrès

Par Alberto Azcárate

Arrivées des États-Unis dans les années 1970, les églises néo-pentecôtistes, ou évangéliques, semblent avoir réalisé une avancée inéluctable en Amérique latine au cours des dernières décennies.



États-Unis, télévangéliste

L'actuel président du Salvador, Nayib Bukele, un homme politique du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN), vient de mettre en scène un coup d'État civico-militaire, et l'a fait avec la foi des convertis. Après être entré au Parlement entouré de policiers et de militaires, il s'est assis sur le siège présidentiel et a ouvert la session « sous la protection d'un droit divin », selon ses propres termes. Il s'est ensuite livré à une prière, puis a quitté la salle pour rencontrer des centaines de fidèles qui l'ont acclamé à l'extérieur. Le président démontre ainsi le soutien explicite des églises évangéliques salvadoriennes dont il dispose.

De même, lors des récentes élections présidentielles péruviennes, le Front populaire agricole du Pérou (FREPAP), le bras politique de l'Association évangélique de la mission israélite du nouveau pacte universel (AEMINPU), a fait un bond au niveau institutionnel, s'imposant à la deuxième place du scrutin. Peu avant, lors du coup d'État militaire en Bolivie, la présidente de facto — Jeanine Añez — a pris ses fonctions une bible à la main avec une déclaration de foi explicite : « Dieu a permis à la Bible d'entrer à nouveau dans le Palais. Qu'Il nous bénisse ». Pendant ce temps, un colonel de l'armée bolivienne a déclaré sous les acclamations : « Je revendique et consacre les forces armées boliviennes pour Jésus-Christ ». Le fait que, depuis sa Constitution de 2009, la Bolivie ait assumé le statut d'État laïque amplifie la gravité du geste de l'une et l'autre.



Eglise Lagoinha à Madrid

L'enchaînement de ces événements indique — dans le domaine religieux — une influence croissante des églises néo-pentecôtistes, parallèlement à l'éclipse du catholicisme et, dans le domaine politique et culturel, l'implantation de plus en plus profonde de ces églises. Cette situation est analysée en détail par le Centre stratégique latino-américain de géopolitique (CELAG) dans son rapport intitulé « Les églises évangéliques et le pouvoir conservateur en Amérique latine ». Ces exemples mettent en évidence un discours conservateur et d'extrême droite de nature autoritaire. Les églises évangéliques se positionnent ainsi comme une alternative antagoniste aux mouvements populaires qui luttent en faveur de la (re)conquête des droits sociaux et politiques perdus ainsi qu'à d'autres mouvements plus récents qui visent à obtenir des droits, notamment en matière de féminisme, du mouvement LGTBI, des minorités racialisées et des exclus en général.

Nayib Bukele, Président du Salvador en prière lors d'une scéance du Congrès

Cet évangélisme soutient ou a soutenu des gouvernements néolibéraux tels que ceux de Sebastián Piñera (Chili), Jair Bolsonaro (Brésil), Lenin Moreno (Équateur), Iván Duque (Colombie), Mauricio Macri (Argentine) et les putschistes boliviens. Son influence ne cesse de croître en République dominicaine, au Costa Rica, au Mexique, au Guatemala et au Pérou. Ses messages sont transmis par la radio, la télévision et les réseaux sociaux, par le biais d'un appareil médiatique financé par les contributions des paroissiens et, dans certains cas, par des groupes d'entreprises.

Pour analyser les causes et la portée du phénomène, El Salto a rencontré Marcelo Mendes Facundes, docteur en psychologie et professeur de psychologie, de processus psychosociaux de base et de psychologie de la santé au Centre universitaire Maria Cristina de El Escorial, appartenant à l'Université Complutense de Madrid (UCM). Marcelo Mendes a fait sa thèse de doctorat, il a publié et donné des conférences sur le sujet.



Église pentecôtiste aux Etats-Unis

Le néo-pentecôtisme et le commerce de la foi

Mendes explique que dès l'origine de son implantation en Amérique latine — à partir des années 1970 — le néo-Pentecôtisme a agi comme un barrage à l'avancée de la Théologie de la Libération. Cette branche du catholicisme — en phase avec les processus révolutionnaires du continent — a défendu le droit légitime des pauvres à une existence digne. À l'opposé, l'évêque Edir Macedo, fondateur de l'Église universelle brésilienne du Royaume de Dieu et promoteur de la Théologie de la Prospérité, déclarait : « Nous voulons que cet homme soit riche, qu'il gravisse l'échelle sociale, nous ne voulons pas d'un pauvre qui accepte sa pauvreté ».

Mendes donne une clé pour comprendre le lien significatif entre les valeurs centrales du néolibéralisme et la foi évangélique : « De même que nous avons appris avec Weber que le protestantisme s'intègre au capitalisme, le néo-pentecôtisme s'intégrera au néolibéralisme, car il génère un « sujet qui se fait par lui-même », où l'État n'intervient pas ». Il explique que cette évangélisation est combinée, en accord avec la prédication néolibérale, en faveur de l'entrepreneur et admet ainsi le droit des fidèles à ouvrir leur propre église et à se nommer « pasteur par révélation » — l'élément théologique qui justifie cette démarche — et à devenir des pasteurs évangéliques. « Ce qui s'inscrit dans la logique du capital et de la consommation ; chacun peut créer sa propre entreprise néo- pentecôtiste ».

Et, dans cette expansion, explique Mendes, le néo-pentecôtisme fait preuve de la même fluidité que le néolibéralisme : « De nouvelles églises évangéliques apparaissent continuellement, le mouvement a transcendé ses origines (l'Église universelle du Royaume de Dieu, d'Edir Macedo) et ne lui est pas subordonné hiérarchiquement, il dispose ainsi de son propre système de franchise, un dispositif très semblable aux franchises commerciales ».

La marginalisation sociale, la clé pour attirer les adeptes

L'absence de droits et la marginalisation sociale, ainsi que le manque d'assistance publique, sont des éléments



Un pasteur priant pour Trump à la Maison Blanche

clés pour implanter le pentecôtisme. Le pentecôtisme travaille sur les groupes abandonnés qui n'ont pas d'espace pour exister et leur construit cette place, « en créant des réseaux de soutien mutuel entre les fidèles qui, en fin de compte, fonctionnent et leur permettent objectivement d'aller mieux. Le pentecôtisme occupe donc l'espace que la gestion publique devrait occuper ». « Parfois, ils fonctionnent comme des hôpitaux spirituels. Les personnes très déprimées qui n'ont pu trouver de solution dans les systèmes de santé se rendent dans l'un de ces endroits et se sentent bien. Ils abandonnent les antidépresseurs et en plus ils ne se retrouvent pas seuls, ils ont le théâtre, le cinéma, la fiction qui leur permettent de faire face à la réalité ».

Bien qu'ils agissent dans le « social », ils le font dans une logique opposée à toute promotion de la prise en charge collective des opprimés ; tout se joue dans la sphère individuelle : « Dans le pentecôtisme, il y a une division cosmologique : d'une part, il y a « le monde », qui appartient au diable, les dérives sociales qui s'y expriment ne relèvent pas de l'église, celle-ci ne s'occupera que de la sphère individuelle, dans laquelle le social « n'existe pas ». « Son fonctionnement (...) a été si puissamment commercialisé qu'il est difficile de discerner où le sacré finit et où le profane commence ».

On sait qu'un sujet meurtri réagit, que ce soit par l'alcoolisme, la toxicomanie, dans la délinquance, ou encore dans des réactions de culpabilité, de peur ou de souffrance. Il est dès lors un candidat parfait pour entrer dans le royaume de Dieu. Les pentecôtistes disposent d'un répertoire expressif comprenant des mises en scène relevant — entre autres — du spiritualisme, par la pratique de rituels collectifs, où les fidèles sont « possédés » par des forces qu'ils ne contrôlent pas. « Ce sont des pratiques de caractère médiéval qu'ils interprètent comme une possession démoniaque — un phénomène du corps — dont ils se chargent, qu'ils contiennent et à laquelle ils donnent un sens, ce que ne font pas d'autres espaces religieux. Aujourd'hui, ils sont écoutés et reconnus socialement. C'est très puissant et c'est la base pour comprendre ce mouvement ».

Mais l'évangélisme ne se limite pas à ces pratiques ; il utilise également d'autres véhicules de subjectivation, dont certains ont une composante artistique. « Il y a toujours eu un préjugé selon lequel les pauvres n'ont pas besoin d'art, et pourtant ces églises révèlent une demande d'art, ce sont d'authentiques spectacles de chant, de ballet, de musique. Et il se développe dans les quartiers les plus difficiles. Le catholicisme classique a beaucoup de difficultés à rivaliser avec cela ».

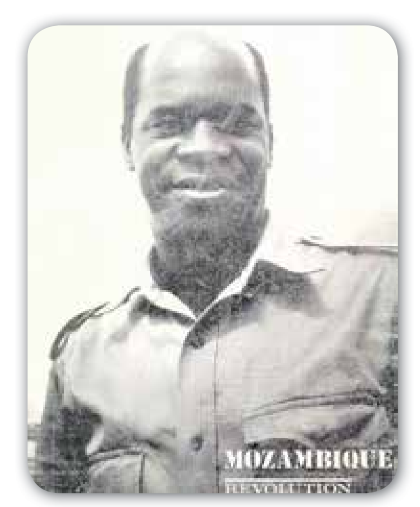
Son contenu, consubstantiel et mimétique avec le néolibéralisme, « a été marchandisé d'une manière si puissante qu'il est difficile de discerner où finit le sacré et où le profane commence. Le croyant, après avoir été séparé des logiques de l'État, est maintenant réuni sans que personne ne s'en aperçoive. Soudain, presque sans le remarquer, vous consommez de la musique religieuse dans la rue, à la télévision, c'est une avancée très silencieuse », décrit Marcelo Mendes. Et il explique que le catholicisme lui-même, dans son souci de ne pas perdre définitivement la bataille, tente de se mettre à jour à travers le Renouveau Charismatique Catholique, qui n'est rien d'autre que la néo-pentecôtisation de l'église. Elle réagit en générant toute une génération de nouveaux prêtres, chanteurs, présentateurs de télévision, qui répondent à tous les critères de ce mouvement évangélique.

Les origines anglo-saxonnes du phénomène

Le pentecôtisme fait partie de la vieille histoire du christianisme, mais vers 1920, un mouvement apparaît à Los Angeles (États-Unis) qui produisit un changement profond. Un phénomène est né dans l'église méthodiste qui a mis en avant les personnes sans visibilité sociale. « À cette époque, il était très rare qu'une femme, noire ou latino, occupe des postes de pouvoir social, même au sein des organisations religieuses », explique Marcelo Mendes. Et, simultanément, l'espace religieux est devenu une sorte d'hôpital social, où les gens étaient guéris de maladies

suite à la page(16)

Eduardo Chivambo Mondlane: révolutionnaire mozambicain méconnu (1920 – 1969)



Eduardo Chivambo Mondlane: révolutionnaire mozambicain méconnu, précurseur de l'indépendance du Mozambique.

Par Frantz Latour

Rarement, un révolutionnaire aura eu une vie militante aussi météorique qu'Eduardo Chivambo Mondlane.

Mondlane est né dans le pays de Gaza, au sud du Mozambique, le 20 juin 1920, fils d'un chef tribal. De ses parents, Chivambo rapporte qu'ils «appartenaient à la vieille Afrique sans contact valable avec les modes [de vie] du monde occidental. Ils ne connaissaient pas le christianisme, ils ne savaient ni lire ni écrire, ils vénéraient et adoraient les ancêtres... On vivait de la culture des petits champs, de l'élevage du bétail et de la chasse. Mon enfance se passa ainsi dans les pâturages avec de nombreux bergers de mon âge». Mais, un sens aigu de la responsabilité révèle très tôt au jeune Chivambo l'abrutissante domination coloniale.

Son adolescence est marquée au coin d'une éducation religieuse, presbytérienne suisse. Il se rend à Lourenço Marques, capitale du Mozambique (aujourd'hui Maputo) pour y terminer ses "primaires." à l'école de la Mission Suisse. L'ambiance religieuse qui y règne finit par faire de lui un évangéliste. Il rejoint la Mission Suisse au Transvaal du nord, à Lemana. Le samedi et le dimanche, Mondlane enseigne et prêche, mais le reste du temps, il travaille avec acharnement à l'école. Il rejoint ensuite la mission méthodiste rurale de Cambine jusqu'en 1942. En 1948, il part étudier les sciences sociales à l'université du Witwatersrand à Johannesburg où il passe avec succès ses examens de maturité en anglais et en afrikaans, la langue des Boers.

Après un an d'études collégiales à l'Université de Witwatersrand en Afrique du Sud, l'orientation du nouveau parti nationaliste le force à laisser l'environnement universitaire. Il se rend à Lisbonne pour voir et comprendre de plus près le gouvernement et les politiques portugais et aussi pour mieux maîtriser le portugais. De mauvais traitements le forcent à plier bagages. Des missionnaires protestants au Mozambique lui trouvent une bourse pour aller étudier à Oberlin College, une université d'arts libéraux américaine dans l'État de Ohio, aux États-Unis, où il décroche une licence en sociologie et en anthropologie en 1953, suivie d'une maîtrise à l'université de Northwestern et d'un doctorat en anthropologie à Harvard où il avait rencontré sa femme, blanche originaire d'Indiana, une militante politique.

En 1957 Eduardo est nommé chargé de recherche au Département de tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Il voyage fréquemment en Afrique pour étudier et écrire sur les développements sociaux, économiques et politiques dans les territoires sous tutelle portugaise. Lors d'une visite au Mozambique en 1961, il est accueilli par des milliers de Mozambicains qui voient en lui des qualités de leadership. Mais à l'ONU, il n'est pas autorisé à exercer une activité politique directe. Il démissionne alors de son poste cette année-là et accepte un poste de professeur à l'Université de Syracuse comme professeur adjoint d'anthropologie. Il aide également à l'élaboration d'un programme d'études pour l'Afrique de l'Est.



Che Guevara en conférence de presse avec Mondlane.

En 1961, Julius Nyerere l'invite à rejoindre la Tanzanie où l'indépendance se met en place. Là, il rencontre les populations mozambicaines réfugiées. A Dar-ès-Salam, des groupements politiques de Mozambicains se querellent, des milliers et des milliers de gens de tout le Mozambique vivent mal, réfugiés en Tanzanie. Un programme s'impose: Il faut que les factions politiques mozambicaines fusionnent, il faut, aussi, lever l'étendard d'un nouveau Mozambique uni, de la patrie pour laquelle on donnera sa vie. Le 25 juin 1962, les trois principaux mouvements décident de disparaître et de former le Front de Libération du Mozambique, le FRELIMO dont Mondlane, le co-fondateur et coordinateur, est élu président.

Son mandat sera renouvelé en 1968 après que les forces armées du FRELIMO auront libéré le nord du Mozambique. Résolu à consacrer sa vie à «la lutte de libération de mon peuple», il démissionne de Syracuse au début de 1963 et établit sa base d'opérations à Dar es-Salaam, la capitale du Tanganyika, l'actuelle Tanzanie. Vers le milieu de l'année, il est rejoint par son épouse Janet Rae Johnson et leurs trois enfants. Libérer le Mozambique signifie se préparer à la guerre, chercher des appuis de toutes sortes, partout, entrainer les futurs guérilleros, hommes et femmes, intéresser le monde entier à sa cause! Aussi Eduardo Mondlane, sa femme, plusieurs de ses amis parcourent-ils l'Europe et l'Asie sans oublier évidemment, l'Afrique.



Mondlane (à droite) en campagne militaire avec Samora Machel

Au deuxième congrès du FRELIMO, en plein Mozambique, en juillet 1968, lors de ses voyages en territoires libérés, Mondlane visite les combattants, inspecte les premiers postes sanitaires au service de la population, les petites écoles, les centres agricoles. La lutte de libération aura continué pendant les sept prochaines années, lorsque le Mozambique aura été finalement été libéré du contrôle colonial portugais pour devenir une nation indépendante en 1975.

«Bien que j'aie aimé la vie universitaire par dessus tout, j'ai décidé de consacrer le reste de ma vie à la guerre de libération de mon pays, jusqu'à l'indépendance!», ne cessait de répéter Mondlane. Cette indépendance, Eduardo Chivambo Mondlane ne l'aura jamais vue. En effet, le 3 février 1969, une bombe avait été plantée dans un livre qui lui avait été envoyé au siège du FRELIMO à Dar es Salaam, en Tanzanie. L'engin a explosé quand il a ouvert le paquet dans la maison d'une amie américaine, Betty King, le tuant sur le coup. Tant le renseignement portugais que la redoutable police secrète portugaise PIDE / DGS et des opposants hostiles à Mondlane au sein du FRELIMO ont été accusés par différents historiens de cet assassinat. L'ancien agent PIDE Oscar Cardoso a affirmé que Casimiro Monteiro *, un agent du PIDE est celui qui a planté la bombe qui a tué Eduardo Mondlane.

Ndlr.

* Monteiro était une figure notoire en Goa portugais. En tant qu'agent de la PIDE, Monteiro a mené des assassinats de haut niveau, tels celui du général Humberto Delgado, leader de l'opposition à la dictature portugaise de Salazar, et celui d'Eduardo Mondlane, leader du FRELIMO.

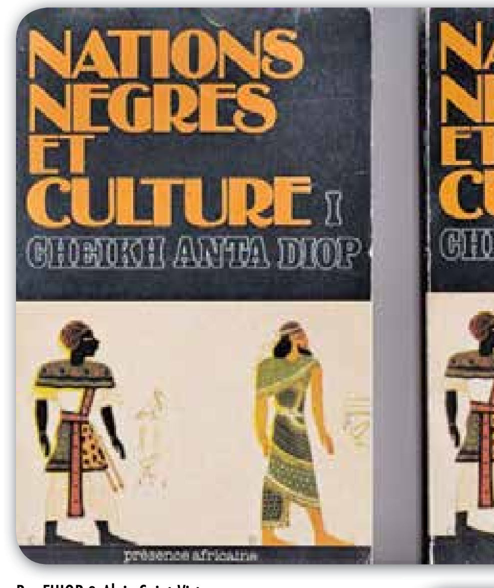
Sources d'information:

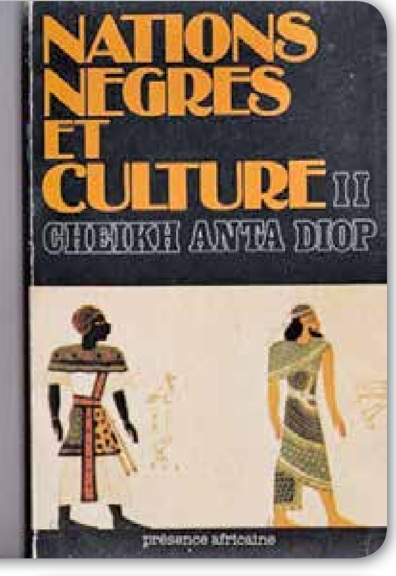
Eduardo Mondlane et l'indépendance du Mozambique. NOFI, février 2015

Biographie d'Eduardo Mondlane. Présence africaine.

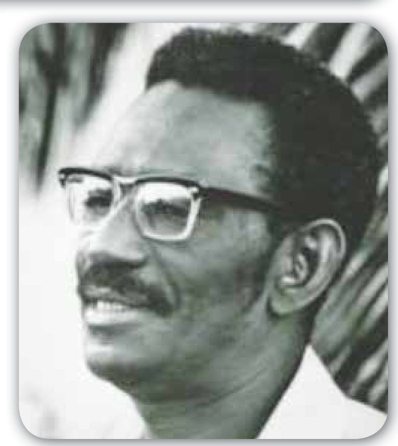
Celebrating an Hero: Eduardo Mondlane. africanlisbontour, February, 2019.

La mémoire au service des luttes: Cheikh Anta Diop





Par FUIQP & Alain Saint-Victor



Il y a 34 ans, le 7 février 1986 le grand historien et anthropologue Cheikh Anta Diop décédait.

Né le 29 décembre 1923 dans le village de Caytou près de la ville de Bambey (située à environ 150 km de Dakar, au Sénégal), il perdit son père peu de temps après sa naissance.

De 1938 à 1945, il fait ses études secondaires à Dakar et à Saint-Louis et obtient son baccalauréat (appelé à l'époque "Brevet de capacité colonial") en mathématiques et philosophie.

Alors encore au lycée, il entreprend la rédaction d'une histoire du Sénégal. Ses réflexions laissent entrevoir son projet ultérieur de renaissance culturelle et d'indépendance politique de l'Afrique noire.

En 1946, il émigre à Paris pour des études d'abord de physique et de chimie, puis d'histoire et de sciences sociales. Il suit en particulier les cours de Gaston Bachelard et de Frédéric Joliot-Curie.

En 1947, parallèlement à ses études, il effectue des recherches linguistiques sur le wolof et le sérère, langues parlées au Sénégal.

En 1951, Anta Diop rédige

suite à la page(18)

Delenda Carthago est (Il faut détruire Carthage)

Par Robert Lodimus

Deuxième partie

«… Les crimes de ceux qui mènent ne sont pas la faute de ceux qui sont menés ; les gouvernements sont quelquefois des bandits, les peuples jamais [1]. »
(Victor Hugo)

Depuis l'assassinat du fondateur de la patrie, les masses populaires haïtiennes s'enfoncent dans le sable mouvant de la déchéance. Les *puissances néocolonialistes* les regardent disparaître lentement, sans les secourir. Les bras croisés derrière le dos, comme l'empereur Napoléon Bonaparte, elles observent un peuple, qu'elles qualifient d'effronté pour son passé historique brave et hardi, un pays qu'elles ont maudit, – *comme Canaan le fils de Cham le fut par son grand-père Noé* –, qui descend vertigineusement dans les profondeurs nébuleuses de l'abîme. Elles attendent, comme le chasseur qui guette sa proie, l'année, le mois, la semaine, le jour, l'heure, la minute, la seconde décisive de l'instant fatidique. Comme les Romains qui voulaient rapidement en finir avec Carthage, les impérialistes occidentaux s'apprêtent à embrunir le ciel de l'histoire universelle d'un autre « *démocide* » planifié. Elles attendent patiemment. Le plan est diabolique. Le projet : encore plus lugubre qu'un cimetière. Le coup d'envoi de la course pour la reconquête de la colonie la plus prospère de la Caraïbe, riche en produits miniers de toutes sortes, a été donné le lendemain même du discours enflammant prononcé par l'empereur, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance d'Haïti. Les paroles débordaient de fermes convictions : « *Jurons à l'univers entier, à la postérité, à nous-mêmes, de renoncer à jamais à la France et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination ; de combattre jusqu'au dernier soupir pour l'Indépendance de notre pays* [2]. »

Les barbares européens ne sont jamais parvenus à surmonter cette *nostalgie* de l'*or*, du *café*, du *cacao*… qui ont enrichi l'Espagne, la France, l'Angleterre… Et en ce 21ème siècle, il faut y ajouter la bauxite, l'aluminium, le pétrole, l'uranium, l'iridium, le plutonium, et d'autres matières précieuses convoitées par « *la horde des salopards* [3]». Un proverbe des populations d'origine amazighe souligne : « *L'homme puissant est souvent sans cœur, l'homme bon est souvent sans puissance* ». C'est exactement le cas du pays des Haïtiens par rapport aux États délinquants qui l'assaillent, qui le mutilent, qui le traitent comme une plante parasite, un arbre encombrant dressé aux abords du chemin, qu'il faut émonder, avant de le couper, de le détruire jusqu'aux racines.

Le commissaire français Léger-Félicité Sonthonax déclara en 1791 : « *Les terres de Saint-Domingue doivent appartenir aux Noirs. Ils les ont acquises à la sueur de leurs fronts…* » 229 ans plus tard, nous remplaçons nous-mêmes « *à la sueur de leurs fronts* » par « *à la pointe de leurs baïonnettes* ». Les *esclaves* n'ont pas négocié leur « *Liberté* ». Ils se sont affranchis eux-mêmes, avec leurs *canons* et leurs *fusils*. Les Africains d'Haïti sont différents des autres peuples colonisés. Ils combattirent la France et ils gagnèrent leur *Liberté*, leur *Indépendance* et leur *Souveraineté*. Paris considère la victoire des esclaves africains comme une insulte gravissime et inabsolvable. C'est donc, pour l'Élysée, un péché mortel!

La France n'a jamais accepté la défaite qu'elle a subie le 18 novembre 1803 à Vertières. Après la capitulation de Rochambeau, Jean-Jacques Dessalines extermina beaucoup de colons français qui n'avaient pas eu le temps de quitter le territoire. Selon le chef triomphateur des insurgés, leur présence aurait pu représenter une menace pour la sécurité des citoyens nouvellement libérés des tortures et des brutalités du colonialisme assassin et amoral. Après tout, ces bourreaux n'avaient pas leur place au sein de l'État naissant. Et quel rôle allait-il y jouer, si ce ne fut de compromettre les efforts des indigènes à construire un pays fort, prospère et progressiste, dans le sens de



Jean-Jacques Dessalines

leur conviction de justice, d'indépendance et d'autodétermination?

Le fondateur de la patrie, Jean-Jacques Dessalines, avait prévu déjà à cette époque que les colonisateurs et leurs héritiers allaient tenter tout ce qui aurait été en leur pouvoir en vue de semer la division, d'engendrer la décadence, de causer la dégradation, de provoquer la détérioration de la société post-esclavagiste. Et c'est ce qu'ils ont réussir à faire après la mort de l'empereur, en utilisant les bras des Conzé nauséeux. Les politiciens de Port-au-Prince passent leur temps à s'entredéchirer pour le pouvoir, et négligent les *facteurs d'haïtianophobie* qui constituent la première cause de la gélification du progrès social et de l'avancement économique de la patrie dessalienne à son plus bas niveau depuis 229 ans. Haïti, en tant que première Nation noire et indépendante du monde, n'est jamais arrivée à prendre son envol. L'avion de la « *Révolution* » n'a pas pu décoller. Il a roulé sur la piste et s'est arrêté. La haine des anciens « *maîtres d'esclaves* » finira-t-elle vraiment par mettre la République d'Haïti au pilori des populations « *carthagisées* », dont on ne parle même plus aujourd'hui, sinon que très peu?

Le « *haillonnement* » progressif de la Nation haïtienne a été pensé, planifié et organisé. Et les conditions objectives de son auto- émancipation sociale, politique et économique ne sont pas tout à fait réunies. Il faut que les intellectuels avant-gardistes arrivent dans un premier temps à former la *conscience du prolétariat national*, et à l'élever ensuite à la hauteur de la définition que lui ont donnée les philosophes de l'idéologie marxienne : **une classe qui est consciente de ses conditions d'exploitation et qui s'organise de manière efficace pour changer la dure et décevante réalité**.

Réaliser une « ***Révolution*** » n'est pas l'œuvre vantarde de « *divagation verbale* » ou de « *déconnage scriptural* ». Lorsqu'il s'agit de *lutte révolutionnaire*, c'est comme le révèlent les Écritures : ***beaucoup d'appelés, peu d'élus***. Il n'existe pas des centaines de Spartacus, de Jeanne d'Arc, de Dessalines, de Marie-Jeanne Lamartinière, de Sanite Belair, de Péralte, de Batraville, de Mao, de Lénine, de Castro, de Melba Hernandez, de Celia Sanchez, de Guevara, de Sankara, de Chavez, de Kadhafi,… dans le monde. C'est pour cela que ces personnalités politiques extraordinaires occupent une place prestigieuse dans l'historiographie internationale.

Les *États néolibéralistes* sont présents en Haïti pour « *détruire le peuple haïtien* » et non pour l'aider à surmonter les obstacles de la misère, les problèmes du sous-développement. Leurs sentiments de « *Cruauté* », comme Scipion à l'égard de Carthage, Hitler envers les Juifs, Netanyahu par rapport aux Palestiniens, Suharto pour les habitants du Timor Oriental, n'ont point de limite. Ce qui est révoltant et inacceptable, c'est le fait que ces « *Cromwell* » continuent à bénéficier de la collaboration inconditionnelle et honteuse des bourgeois compradors locaux. Les uns et les autres se sont associés dans un vaste projet de « *misérabilisation* » des masses urbaines et rurales. Cela se fait dans le cadre du « *complot secret* » de ***décimation de la population haïtienne***. Pas le déverbal de « ***décimer*** » dans le sens utilisé par les Romains. Mais « ***exterminer*** ». Cette révélation n'est pas l'émanation d'un rêve agité et cauchemardesque.

Comme pour Carthage du temps des conquérants romains, Haïti reste et demeure une ombre grimaçante au tableau de l'honneur et de la gloire de Napoléon Bonaparte. Au même niveau, si ce n'est encore plus, que Waterloo. Car les esclaves africains, les grands vainqueurs du système esclavagiste de l'Europe, n'avaient pas de formation militaire scientifique, n'étaient pas équipés comme le général Gebhard Leberecht von Blücher, ses lieutenants et ses soldats qui défirent et humilièrent la France le 18 juin 1815. Le « ***crime*** » que le néocolonialisme reproche à Jean-Jacques Dessalines, Capois-la-Mort, Alexandre Pétion, Henri Christophe… revêt donc une importance particulière et grave aux yeux de la France, des États-Unis, du Canada... Il est impardonnable. **Alors, l'État haïtien doit disparaître**.

Considération anti-impérialiste

L'insurrection révolutionnaire qui eut lieu à Saint-Domingue visait également à affaiblir l'économie des États esclavagistes. L'arrivée de Christophe Colomb en Amérique à la tête des mercenaires sanguinaires du roi Ferdinand et de la reine Isabelle dite la « *catholique* » permit à l'Espagne de hisser la bannière de ses richesses matérielles au mât de la *Lydie du roi Crésus*. Peu avant de décéder dans la gêne, Christophe Colomb déclara avec regret : « *J'ai fait de l'Espagne, jadis pauvre, l'un des pays les plus riches de l'Europe*. » En créant le premier État antiesclavagiste du monde, les Haïtiens ouvraient la voie à un **mouvement démocratique mondial**, où tous les individus oppressés entrevoyaient la nécessité de se regrouper, l'importance de se révolter, de combattre leurs bourreaux, et surtout la possibilité d'en ressortir vainqueurs. Ils prouvèrent que « ***se libérer des chaînes de l'asservissement colonial*** » était possible.

Ce que Spartacus n'avait pas pu réussir pour les esclaves et les gladiateurs de Rome, Jean-Jacques Dessalines l'accomplit vaillamment et glorieusement. Spartacus aurait été sans doute le premier défenseur des droits de la femme et de l'homme humilié et bestialisé. Il mourut pour son grand *idéal de Liberté*. Dessalines ne se serait-il pas inscrit lui-même dans une logique de complémentarité, de matérialisation, d'accomplissement du rêve de Justice de l'esclave illustre et célèbre de Rome, crucifié par le général romain Marcus Licinius Crassus? Nous avons écrit dans l'ouvrage ***Les Tigres sont encore lâchés*** : « *Les États-Unis et leurs alliés considèrent Haïti comme de la mauvaise herbe qu'il faut brûler* [4]. » En remontant le cours des relations hypocrites entretenues par ces puissances avec ce peuple de la Caraïbe, fier, honnête, exploité et opprimé, cette déclaration sera facilement vérifiable.

Après janvier 1804, les esclaves qui entraient en rébellion contre leurs « maîtres », qu'ils étaient en Martinique ou en Guadeloupe, qu'ils se retrouvaient dans le Sud des États-Unis ou ailleurs, prenaient toujours comme référence les héros intrépides de la guerre de l'indépendance. Dessalines ouvrait les barrières du territoire national à tous les individus persécutés, écrasés par le surtravail dans les champs agricoles, qui étaient parvenus à fuir le système d'exploitation social, d'humiliation économique et de domination politique instauré par les « *Attila* » de l'Europe, qui ont pourtant le culot de revendiquer la paternité de la civilisation universelle.

Pour Albert Sarraut, « *La colonisation n'a pas été un acte de civilisation, une volonté de civilisation. Elle a été un acte de force, de force intéressée. Les peuples qui recherchent, dans les continents lointains, des colonies et les appréhendent, ne songent d'abord qu'à eux-mêmes, ne travaillent que pour leur puissance, ne conquièrent que pour leur profit. Ils convoitent dans ces colonies des débouchés commerciaux ou des points d'appui politique. La colonisation n'est qu'une entreprise d'intérêt personnel, unilatérale, égoïste, accomplie par le plus fort sur le plus faible* [5].

Le martiniquais Aimé Césaire ne conçoit pas différemment la soi-disant civilisation occidentale. Dans « Discours sur le colonialisme », le poète de la négritude fait remarquer : « *Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies* [6]. »

La République dessalienne symbolisait une « *terre de Liberté* ». Quiconque la foulait était libre. « ***Haine éternelle à la France*** », criait le fondateur de la nouvelle patrie indépendante et souveraine. La création de L'État haïtien était perçue par la France, l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis,… comme un mauvais exemple pour les colonies antillaises. Selon ces pays, un pareil acte pouvait produire un effet de dominos en Amérique. Et même sur d'autres continents où l'esclavage était pratiqué. Haïti apparaissait comme le catalyseur d'une vision sociétale construite avec le matériau solide de l'idéologie anticolonialiste.

Les révoltés de Saint-Domingue voulaient empêcher à la noblesse, au clergé des mégapoles racistes de continuer à battre leur beurre avec la sueur et le sang des Indiens dépossédés et des Africains expatriés, déportés arbitrairement. Ce peuple brave et hardi, dès 1791, et même bien avant, se révélait un ardent défenseur de la « ***Démocratie*** », au sens le plus complet du concept. Et aussi, un combattant farouche de l'***Occident*** prédateur, mercantile, vénal, égocentrique et génocidaire. En vertu de toutes les raisons évoquées, et de bien d'autres, avant même de naître, l'État dessalinien était déclaré anathème, – *comme le prophète Josué le fit pour la ville de Jéricho* –, par Napoléon Bonaparte et les supporteurs de l'esclavagisme assassin.

Considération hégémonique

Hannibal a traversé les Alpes avec 100 000 soldats pour aller affronter les Romains en Italie, sur leurs propres territoires. Seulement le quart de ses hommes survécut à l'épreuve sauvage. Lui-même perdit un œil au cours du périple douloureux, dans les marais d'Étrurie. Son armée, renforcée par les Gaulois cisalpins, laissa 50 000 hommes du camp ennemi sur le champ de bataille. Néanmoins, cette victoire éclatante ne réussit pas, comme on l'a appris dans les livres d'histoire, à changer « *la face du monde* ». Car Rome réorganisa ses forces, vainquit à son tour Carthage et s'éleva en puissance et en gloire sur la planète. L'État carthaginois fut complètement anéanti. Le territoire transformé en provinces de Rome devint l'Afrique. Les ambitions impérialistes d'Hannibal se heurtèrent contre les écueils d'une tragédie sanglante et mémorable.

Jean-Jacques Dessalines et les insurgés victorieux des troupes napoléoniennes avaient-ils la prétention de diriger un État impérialiste, à l'instar d'Hannibal et de ses lieutenants? Les Noirs libres et les mulâtres étaient avant tout guidés par la volonté de vivre comme des créatures humaines qui pouvaient exercer leurs droits naturels sans crainte et sans menace. Ils avaient affronté la mort à la Ravine à couleuvres, à la Crête-à-Pierrot, à la Butte Charrier et à Vertières, dans le but essentiel de « *débestialiser* » leurs conditions de vie quotidienne. Cependant, pour survivre au triomphe de leur aventure guerrière, ils encourageaient les esclaves des colonies régionales à suivre les exemples de l'insurrection saint-dominguoise. C'était, pour ainsi dire, une façon de consolider leur victoire et d'agrandir le cercle de leurs alliés dans la Caraïbe. Dessalines entretenait également le projet de la réunification de l'île fractionnée par l'Espagne et la France. Le président Boyer, après la mort de Pétion et de Christophe, les deux sécessionnistes, matérialisa le rêve de l'empereur. Là encore, il ne s'agissait pas pour l'État haïtien d'exercer une hégémonie sur la République dominicaine. Il l'avait fait dans l'esprit de protéger la jeune « *révolution* » contre toutes les tentations d'invasion qui seraient venues de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne. Les héritiers de l'idéologie colonisatrice reprochent jusqu'à présent à Jean-Jacques Dessalines d'avoir ordonné le massacre des « *blancs* » après la « *capitulation honteuse* » suivie de la « *fuite classique* » du reliquat du corps expéditionnaire confié au défunt général Leclerc, le beau-frère de l'empereur Napoléon, le Commode des Français. Thomas Madiou [7], dans l'*Histoire d'Haïti*, répondit : « *Les crimes commis sur nos frères par les colons, et plus tard par Rochambeau sont bien supérieurs en raffinement de cruauté à tout ce qui a été fait chez nous en 1804* [8].» Malgré tout, l'intellectuel plaidait pour le tissage d'une relation entre le nouvel État d'Haïti et la métropole française : « *Aujourd'hui que les haines se sont éteintes, que les plaies de 1802 et de 1803 sont fermées, l'Haïtien doit vivre en bonne amitié avec la France dont le contact ne peut que développer les germes de civilisation qu'elle a déposés chez nous* [9]. »

Nous avons écrit nous-mêmes dans ***Pauvreté en Haïti et dans le reste du monde : Hara-kiri ou Révolution*** : « Avons-nous besoin de rappeler les cruautés, les horreurs et les abus attribués au « *Code noir* » de *1685* rédigé sous le règne de *Louis XIV*, les souffrances que cette « *absurdité inqualifiable*» a causées à des familles entièrement décimées, d'évoquer la honte dont cette *mesure afflictive et criminelle* a étendu sur la face gênée, embarrassée de l'Humanité? Chacun de nous serait capable, à sa façon, d'expliquer en détail quelques épisodes douloureux de l'histoire bouleversante de l'esclavage en *Amérique* et en *Afrique.* Les preuves de cette époque de *brutalité inconcevable,* de *sauvagerie bestiale* sont encore présentes dans la *mémoire physique* et *symbolique* des peuples qui en furent victimes, et qui le sont d'ailleurs jusqu'à présent. Il n'y a aucun doute que la *traite négrière* et l'*esclavage* ont laissé des séquelles importantes dans les anciennes colonies. Pour échapper aux razzias, éviter les risques de se faire capturer, enlever et d'être vendus en Amérique, certaines tribus africaines désertaient des régions fertiles pour aller se réfugier bien loin, dans des zones où la nature souffrait de l'austérité, de la rudesse climatique. Ils vécurent des

suite à la page(16)

Trudeau consolide sa position en tant que principal allié de Trump

Par Arnold August

Le groupe de Lima s'est réuni le 20 février 2020 à Gatineau, sur la colline du Parlement à Ottawa. Le groupe a été créé à Lima, au Pérou, le 8 août 2017. Douze pays ont initialement signé la déclaration connue sous le nom de Déclaration de Lima : l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Panama, le Paraguay et le Pérou. Les États-Unis n'en font pas partie.



La marionnette Juan Guaidó et le premier ministre canadien Justin Trudeau

Depuis sa création il y a deux ans et demi, deux autres pays — la Bolivie et Haïti — l'ont rejoint, tous deux étant aujourd'hui dirigés par des gouvernements fantoches des États-Unis et de l'Occident.

L'automne dernier, le premier ministre canadien Justin Trudeau a contribué, avec Donald Trump, au coup d'État contre le premier président indigène de Bolivie, Evo Morales où ils ont installé un « gouvernement » fasciste.

Les États-Unis, la France et le Canada ont joué un rôle clé dans le maintien du contrôle d'Haïti, par l'intermédiaire du groupe CORE, composé du représentant spécial des Nations unies et des ambassadeurs de ces pays ainsi que de l'Allemagne, du Brésil, de l'Espagne, de l'Union européenne et de l'OEA.

Avec l'arrivée d'Andrés Manuel López Obrador à la présidence du Mexique, le gouvernement mexicain a pris un virage à gauche et grâce à sa politique étrangère indépendante des États-Unis, il s'est retiré d'un groupe dont l'objectif principal est le changement de régime au Venezuela et le renversement de son président Nicolás Maduro.

Dès le début (et même avant la constitution du Groupe de Lima), le gouvernement de Trudeau — avec la Colombie, qui constitue son bras armé — a aspiré à être la principale force politique contre le Venezuela. Depuis le 11 novembre 2016, le site web du gouvernement du Canada consacré à la « crise vénézuélienne » contient 97 déclarations du Canada, du Groupe de Lima et d'organisations multilatérales. Celles-ci contiennent une liste variée de demandes, de menaces, d'ultimatums et de sanctions impérialistes et arrogantes ; mais elles ne sont qu'une partie de la stratégie de Trudeau, qui utilise sa position avantageuse de ne pas être un Trump et sa capacité à communiquer en anglais et en français, pour aider Trump, avec succès, non seulement en Amérique latine, mais aussi en Europe.

La réunion de Gatineau est la troisième organisée par le Canada. La première a eu lieu le 27 octobre 2017 à Toronto, la seconde le 4 février 2019 à Ottawa et maintenant à Gatineau. Avec cette réunion, le Canada aura accueilli le plus grand nombre de réunions, plus encore que le Pérou. Cependant, il s'agit de la nation la plus éloignée, ce qui témoigne de l'obsession de Trudeau de conserver au Canada le « leadership » contre le Venezuela.

Pourquoi le gouvernement du Canada est-il si impliqué contre le Venezuela ? De nombreuses raisons ont été avancées, basées sur des preuves documentées. Toutefois, nous n'aborderons pour l'instant qu'un seul point.

Trudeau se bat pour obtenir un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) pour la période 2021-2022. Il utilise la question vénézuélienne pour renforcer sa visibilité sur la scène internationale. Le gouvernement Trudeau n'est plus discret sur son intérêt à atteindre son objectif au Conseil de sécurité des Nations unies et l'a souligné le 11 février lorsqu'il a annoncé un voyage à la Barbade qui a été annulé par la suite et où il prévoyait de rencontrer les dirigeants de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). A cette occasion, il a déclaré : « Alors que le Canada sollicite sa candidature à l'élection au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2021-2022, nous continuerons de promouvoir des intérêts communs au profit des personnes et des entreprises au Canada, dans les Caraïbes et dans le monde entier. » (Premier ministre du Canada, communiqué)

Les autres pays en compétition pour le siège sont la Norvège et l'Irlande. Mais l'ONU n'a pas besoin d'un autre allié américain, comme le Canada, qui est aussi dénoncé par l'ONU pour son génocide contre ses Premières Nations, alors qu'il appuie pleinement Trump à l'étranger. Pour l'ONU, n'importe qui, sauf le Canada.

La particularité du groupe de Lima est qu'il ne privilégie pas l'intervention militaire, mais qu'il préconise une « solution pacifique » à la « crise vénézuélienne ». Toutefois, parmi les 97 déclarations du Canada, certaines pourraient être considérées comme une forme de guerre, notamment une étude indiquant que 40 000 Vénézuéliens ont perdu la vie entre 2017 et 2018 à la suite des sanctions américaines.

En outre, aucune des 97 déclarations n'interpelle l'administration Trump même pour ses sanctions les plus sévères qui constituent un fait de guerre, comme la saisie de navires transportant de la nourriture au Venezuela, et ce, dans les eaux internationales. Aucune des déclarations ne critique, même modérément, les actions paramilitaires étasuniennes-colombiennes contre le Venezuela. La cyberguerre menée par les États-Unis contre le réseau électrique vénézuélien, qui a laissé des millions de personnes dans l'obscurité pendant de plusieurs jours, n'a abouti qu'à des déclarations critiquant le gouvernement vénézuélien comme étant la source des pannes d'électricité. L'hypocrisie de l'option de la « transition pacifique » réside dans le fait que les États-Unis eux-mêmes ne s'opposent pas à cette voie, car ils affirment constamment vouloir éviter la solution militaire et favoriser une « solution pacifique », en prétendant que l'option militaire n'est qu'une « option » alors qu'ils se livrent à une guerre économique.

La raison qu'avance l'équipe Trump-Trudeau pour éviter une option militaire n'est pas sans importance. S'agit-il des souffrances indicibles, de la misère et des morts qu'une intervention militaire entraînerait ? Non, on craint qu'une telle intervention ne renforce le chavisme en affirmant sa raison d'être anti-impérialiste mondialement reconnue.

De plus, parmi les « pacifiques » du Groupe de Lima, on retrouve la Colombie et le Chili, connus pour leurs violations des droits de la personne contre leur propre peuple, y compris par l'assassinat. Alors que le gouvernement Trudeau a publié 97 déclarations sur le Venezuela, il n'a pas publié un mot sur les violences perpétrées au Chili et en Colombie — où 702 leaders sociaux et 135 ex-combattants ont été tués depuis la signature de l'accord de paix jusqu'en mai 2019 et 44 autres jusqu'à présent en 2020 — ni sur sa marionnette au sein du gouvernement haïtien.

Enfin, la réunion de Gatineau-Lima se déroule dans le contexte d'une crise nationale au Canada. Elle oppose la nation Wet'suwet'en des Premières Nations, et leurs alliés de plus en plus nombreux au Canada pour défendre leurs terres ancestrales, aux pressions du gouvernement Trudeau pour la construction d'un gazoduc à travers leurs terres. Colonialisme à l'intérieur, impérialisme à l'étranger.

De fait, le 17 février, Trudeau a dû annuler son voyage dans les Caraïbes par suite du mouvement de solidarité croissant avec la nation Wet'suwet'en, non seulement au sein des Premières Nations, mais aussi parmi les organisations syndicales et les groupes sociaux partout au Canada.

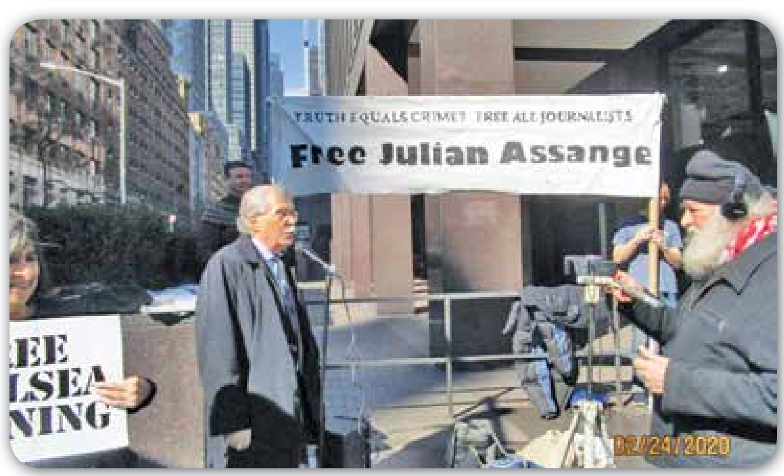
Le message que les Canadiens envoient à Gatineau est leur ferme opposition aux sanctions canadiennes et étasuniennes contre le Venezuela. Trump et Trudeau ne doivent pas toucher au Venezuela.

Nous sommes dans une bonne position. Trudeau semble peut-être victorieux dans sa quête insatiable de reconnaissance internationale pour atteindre son objectif de siéger au Conseil de sécurité de l'ONU, en utilisant le Venezuela et le Groupe de Lima comme véhicule. Cependant, Trudeau et Trump sont des « rois nus », car leur marionnette Guaidó a été expulsée de l'aéroport de Caracas par le peuple lors de son atterrissage, après sa tournée internationale qui comprenait les États-Unis et le Canada. La réunion du groupe de Lima à Gatineau risque fort d'être une victoire à la Pyrrhus pour Trudeau.

Telesurtv 19 febrero 2020
Traduction : Venesol
22 février 2020

New-York : «N'extradez pas Assange!»





Au micro, Chuck Zlatkin du NYC Free Assange Committee.

Par Kim Ives

Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le consulat britannique au 885 Second Avenue à Manhattan le lundi 24 février, jour où a commencé le procès à Londres du fondateur et éditeur de WikiLeak, Julian Assange. Ce fut une demande de rassemblement mondial pour exiger la non-extradition d'Assange.

Un tribunal britannique décidera dans les prochains mois pour donner suite à une demande d'extradition du gouvernement américain, qui a accusé Assange d'espionnage pour avoir publié des révélations sur ses crimes de guerre.

Dans un virage particulièrement démagogique, le gouvernement américain a également accusé Assange d'avoir risqué la vie de défenseurs des droits humains américains en publiant d'informations classifiées.

Cette manifestation a été l'une des plus de 25 à travers le monde à exiger la liberté de Julian Assange et de Chelsea Manning, un soldat de l'armée américaine une dénonciateur (actuellement incarcérée) qui avait divulgué des documents et des vidéos classifiés à WikiLeaks.

Parmi les conférenciers présents à l'événement figurait l'avocate des droits civiques Margaret Kunstler, qui a co-édité le livre «*En défense de Julian Assange*». Deborah Hrbek, membre de l'équipe juridique de WikiLeaks;

suite à la page(19)

Suite de la page (14)

situations difficiles qui ont accéléré dans bien des cas le rythme de leur « *décroissance démographique* ». Les terres sauvages n'arrivèrent pas à produire suffisamment pour leur assurer une alimentation de survie. Les opérations d'enlèvement qui se déroulaient dans une atmosphère de massacre et qui poussaient les indigènes à se retrancher parfois dans des zones inhospitalières, sauvages et désertiques pour échapper aux poursuivants négriers permirent à bien des chercheurs d'étudier et de comprendre, dans une certaine mesure, le phénomène de la répartition de la pauvreté sur le territoire africain. Certains d'entre eux durent lutter ardemment pour s'adapter aux rudes conditions climatiques et y survivre avec leurs familles loin du danger permanent des circuits de l'appareil esclavagiste [10].»

François Anatole Thibault, dit Anatole France, le célèbre écrivain de Paris, qui prit la défense de l'officier Alfred Dreyfus dans l'affaire du même nom (1894 – 1899), croit que « *les Blancs ne communiquent avec les Noirs ou les Jaunes que pour les asservir ou les massacrer. Les peuples que nous appelons barbares ne nous connaissent encore que par nos crimes. Non certes, nous ne croyons pas qu'il se commette sur cette malheureuse terre d'Afrique plus de cruautés sous notre pavillon que sous les drapeaux des royaumes et des empires. Mais il nous importe à nous, Français, de dénoncer avant tout les crimes commis en notre nom* [11]… »

Georges Benjamin Clemenceau fut un homme d'État français qui a vécu de 1841 à 1929. Il était connu comme un opposant farouche de la colonisation française qu'il qualifiait de « ***proclamation de la puissance de la force sur le Droit*** ». Le 30 juillet 1885, il prononça un vibrant discours en réponse à l'esclavagiste Jules Ferry [12] sur la politique coloniale pratiquée par son pays, et dans lequel il déclara énergiquement : « *Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! Et c'est un pareil système que vous essayez de justifier en France, dans la patrie des droits de l'homme* [13]! » Jules Ferry, qui pourtant occupe une place prestigieuse dans le système d'éducation de la France, hérita de l'histoire des qualifiants pour le moins dégradants, peu reluisants, à cause de ses propos racistes, opportunistes et inhumains envers les autochtones et les indigènes de l'Amérique. Pour justifier sa position idéologique, ce ministre de l'Instruction publique affirma : « *Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures* [14]. »

À cela répondit Georges Clemenceau : « *La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires, pour s'approprier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence, l'hypocrisie* [15].»

L'Europe dégoûtait, dédaignait, haïssait Jean-Jacques Dessalines autant, et même encore plus qu'Hannibal répugnait Rome. La crainte et l'envie se nourrissent de la haine et de la trahison. Les tactiques scientifiques de la dernière bataille des **Haïtiens** contre les **Français** auraient dû figurer dans les curricula de toutes les grandes académies militaires, de toutes les écoles policières de la planète. Ne devrions-nous pas entendre parler de Vertières à la même fréquence que Waterloo dans les conférences-débats, sur les grandes chaînes de radiodiffusion et de télévision internationales, dans les facultés des sciences politiques?

Pourquoi la cinématographie mondiale n'est-elle pas intéressée à réaliser un film sur les événements historiques qui ont conduit à l'écrasement de l'armée de la France du 19ème siècle à Saint-Domingue? Et pourtant, les cinémathèques pullulent de documents audiovisuels sur les « *croisades du Moyen Âge* », la « *Guerre de Cent Ans* », les « *deux conflits mondiaux* », etc. Cette occultation historique participe de la volonté discriminante des puissances colonialistes d'enterrer l'État haïtien dans la tombe de ses géniteurs, c'est-à-dire celle de l'oubli.

En conséquence de ces considérations, – ***comme Carthage, la cité punique, impérialiste d'Hannibal Barca*** **–, l'État haïtien, –** ***celui que nous avons hérité de l'empereur Jean-Jacques Dessalines*** **–, doit être détruit.**

Ainsi en ont décidé les « *seigneurs* » du système politique et économique qui regroupe les puissances néocolonialistes.

Robert Lodimus
(À suivre)

Notes et Références

[1] Lettre de Victor Hugo au capitaine Butler après que les Français et les Anglais ont pillé le Palais d'été de Pékin le 6 octobre 1860.

[2]Jean-Jacques Dessalines, Discours de la proclamation de l'indépendance dans la ville des Gonaïves, 1er janvier 1804.

[3] La Horde des salopards : film franco-germano-hispano-italien réalisé par Tonino Valerii; première sortie : 27 décembre 1972 (Allemagne de l'Ouest).

[4]Robert Lodimus, Les Tigres sont encore lâchés, p.136, Éditions Nemours communications, 2017, 294 pages.

[5] Albert Sarraut, *Grandeur et servitude coloniale,* Éditions du Sagittaire, 1931, p. 107-108.

[6] Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, Éditions Réclame, 1950, Éditions Présence Africaine, 1955.

[7]Premier historien haïtien.

[8]Thomas Madiou, Histoire d'Haïti, p. 178, T. III.

[9]Thomas Madiou, Histoire d'Haïti.

[10]Robert Lodimus, Pauvreté en Haïti et dans le reste du monde : Hara-kiri ou Révolution, Éditions Nemours Communications, 2019.

[11]Anatole France, Vers les temps meilleurs (1906), Éd. Émile-Paul frères, 1949, t. 2, Meeting de protestation contre la barbarie coloniale, 30 janvier 1906, p. 136-139.

[12]Homme d'État français, ancien ministre de l'instruction publique, ancien maire de Paris, né le 5 avril 1832 et décédé le 17 mars 1893.

[13]Georges Clémenceau contre Jules Ferry sur la politique coloniale, Site Midi insoumis, populaire et citoyen, 30 juillet 1885.

[14]Marc Fayard, Le Point : Jules Ferry, un athée qui se croyait de « race supérieure », 22 août 2013.

[15] Georges Clémenceau contre Jules Ferry sur la politique coloniale, Site Midi insoumis, populaire et citoyen, 30 juillet 1885.

Suite de la page (12)

dont le système de santé public ou privé ne s'occupait pas, « bien que numériquement ce ne fût pas si important ; c'était significatif du point de vue des fondements, cela a ébranlé les fondations de l'église méthodiste, qui l'a amenée à se reconfigurer et un nouveau groupe a été formé ».

« Aretha Franklin a été un cas d'école », rappelle Mendes. À une époque où il était impossible pour une femme d'être au premier plan aux Etats-Unis, « elle a d'abord gagné la célébrité au sein de son église et quand elle a réussi à montrer qu'elle était une chanteuse exceptionnelle, Universal a acheté le produit et l'a lancé, mais elle avait déjà son public ».

Ce mouvement a retrouvé une nouvelle vigueur aux États-Unis dans les années '70, en même temps que les dictatures latino-américaines, comme au Chili et au Brésil. D'un point de vue sociopolitique, ces régimes étaient intéressés par sa mise en œuvre car, contrairement au catholicisme et au protestantisme, le néo-pentecôtisme ne remet pas en cause l'ordre social. Pinochet a autorisé son homologation officielle en tant que confession religieuse et, selon les recherches auxquelles Mendes fait référence, le néo-pentecôtisme a activé au Chili la récupération des valeurs traditionnelles perdues. En actualisant les relations quasi-féodales existantes dans les campagnes, « ces églises ont réussi à reproduire dans la périphérie des villes chiliennes les relations existant dans les haciendas. D'une certaine manière, ces liens de domination et de soumission étaient déjà donnés, ils faisaient partie du répertoire subjectif de ces sujets. C'était quelque chose de 'familier', de connu ».

À la même époque, le pentecôtisme arrive au Brésil et établit le premier contact avec l'Église de l'Assemblée de Dieu à Belém, capitale de l'État du Pará. Mais dans ce pays, deux forces religieuses préexistaient : le catholicisme, qui s'exerçait à travers la Théologie de la Libération, et une religion aux racines afro-brésiliennes. Ceci a rendu difficile la mise en place du pentecôtisme et l'a obligé à opérer un renouveau qui a tourné au néo-Pentecôtisme. Après avoir été recyclé sous cette nouvelle version, il a réussi une forte implantation locale et a même exporté cette croyance vers d'autres pays, le flux migratoire servant de courroie de transmission.

Le Brésil est peut-être le pays où le néo-pentecôtisme a atteint la plus grande implantation et capacité d'influence politique. On estime qu'il contrôle 16 % de la population, soit quelque 30 millions de personnes, et avec une dynamique ascendante. Marcelo Mendes décrit : « Il a sa propre chaîne de télévision, TV Record, tout comme il a CBS aux États-Unis. Et Bolsonaro a été élu grâce au machiavélisme du parti évangélique. Curieusement, comme tout a son contrepoint, au sein du mouvement — bien que minoritaire — la gauche est aussi représentée, avec la députée Benedita Da Silva, une pentecôtiste classique ou Mônica Francisco du PSOL, entre autres.



Fidèles d'une église pentecôtiste au Brésil

Présence du Pentecôtisme à Madrid

« Ce qui se passe au-delà de la M-30 (l'autoroute qui entoure Madrid) importe peu aux pouvoirs en place et aux partis, mais la présence du phénomène dans la périphérie de Madrid est énorme. À chaque entrée de métro dans chaque quartier, il y a deux ou trois églises évangéliques. Certaines viennent du Brésil, d'autres du Pérou ou d'autres endroits, selon le public qu'elles ciblent », explique Marcelo. Et elles commencent déjà à apparaître à l'intérieur de l'anneau de la M-30. L'Église universelle du Royaume de Dieu a acquis le bâtiment occupé par un cinéma à Atocha, et a ouvert une antenne qui a successivement adopté différents noms jusqu'à devenir l'actuelle, Familia Unida, « parce que les pentecôtistes voient la force du concept de famille en Espagne, ils essaient de capitaliser sur la réaction aux politiques en faveur du mariage homosexuel et aux politiques LGTBI, et d'apparaître comme une église qui défend la famille espagnole traditionnelle ». Mendes ajoute : « Ils commencent à s'installer dans l'anneau de la M-30, dans la station de métro Chamartin il y en a une pour les riches, qui s'appelle l'église Lagoinha et est une église franchisée. Il y en a aussi une autre dans une boutique d'hôtel qui a ouvert dans la rue Velazquez ».

Mendes explique que cette église est ancrée dans la population immigrée et tsigane, bien que cette dernière ait sa propre église pentecôtiste — celle de Philadelphie — dominée par d'autres logiques internes intégrant la culture tsigane, « mais elle développe la même matrice de soumission au système ». Et il conclut : « Si nous analysons ce qui est apparu à Los Angeles en 1920, au Chili et au Brésil dans les années '70, et maintenant ici, nous trouvons des similitudes : des personnes sans lieu ni espace social, sans défense, sans possibilité de construire leur propre identité. L'évangélisme arrive et s'étend, créant des réseaux de soutien où ils obtiennent des emplois, même pour les sans-papiers, améliorent l'estime de soi, parviennent à passer les trois années nécessaires pour obtenir le document en raison de leur enracinement social. En outre, les évangélistes offrent une aide beaucoup plus puissante que celle de Caritas. Non seulement ils fournissent de la nourriture et un abri, mais ils travaillent aussi sur le plan psychologique, comme un coach qui travaille sur le schéma « tu es l'enfant de Dieu, il t'a choisi et tu es là pour grandir ». Ils créent ainsi un micro-entrepreneur ou un petit patron qui n'est plus seulement un maçon sans emploi. Ils sont tous des « frères » qui s'entraident. Et cela fonctionne parce que les gens finissent par obtenir de l'aide et décoder les logiques de la société européenne, très différentes de celles de l'Amérique latine.

Quant à son impact sur la population espagnole, Marcelo note que « pour l'instant, son impact est faible. Mais il faut faire attention, car au Brésil, où c'est un culte populaire, il s'est passé la même chose jusqu'à ce qu'en 1990 les églises bourgeoises néo-pentecôtistes soient créées. Nous ne savons pas encore si cela va fonctionner, mais à long terme, cela pourrait, parce qu'avoir un espace où le sujet peut réfléchir à des choses de caractère psychologique est un moyen rapide, pratique et sans grand engagement ».

Alberto Azcárate pour
El Salto Diario
La tinta 17 février 2020
Traduction : Venesol
21 février 2020

Brésil : Un tribunal suspend le licenciement de plus de 1 000 travailleurs

Le tribunal du travail régional de Parana a temporairement suspendu le licenciement de plus de 1 000 travailleurs de l'usine d'engrais Fafen-PR jusqu'au 6 mars au moins, à la suite d'une grève collective qui a duré plus de deux semaines.

La grève contre le comité exécutif de Petrobras a commencé pour protester contre les licenciements massifs effectués malgré une convention collective conclue entre les travailleurs et le chef de la compagnie pétrolière publique.

Le dirigeant syndical de Petrobras, Tadeu Porto, a salué la décision de la juge Rosalie Michaele Bacila Batista dans une interview avec Foro, affirmant que cela représentait une victoire sur le comité exécutif obtus de Petrobras, tout en avertissant que la bataille n'avait "que commencé".

À la mi-janvier, le président d'extrême droite Jair Bolsonaro a annoncé la fermeture de l'usine d'engrais à l'azote de Parana, une filiale de Petrobras dans laquelle travaillaient plus



de 1 000 personnes. La réponse de la classe ouvrière brésilienne a cependant été immédiate.

Le 1er février, la Fédération unique des pétroliers (FUP) et la Centrale unique des travailleurs (CUT) ont entamé une grève illimitée qui devient une étape importante.

Afin de contenir le processus d'unité des travailleurs, l'administration Bolsonaro a également tenté d'embaucher d'anciens employés pour remplacer les grévistes, mais la mesure n'a pas abouti.

ANF News 24 février 2020

République dominicaine : Les manifestations se poursuivent après la fraude électorale

Les citoyens de la République dominicaine ont promu un nouveau «cacerolazo» national pour exiger des élections transparentes après la suspension des élections municipales du 16 février en raison de problèmes de vote électronique, quatre heures après le début des élections.

De leur domicile, les gens ont sorti leurs pots pour que les élections municipales puissent se dérouler avec toutes les garanties et ont appelé à la démission de l'ensemble du conseil d'administration du corps électoral.

Avec cette manifestation, les citoyens demandent également à la Commission électorale centrale (JCE) un rapport complet expliquant la raison de la suspension des élections municipales.

ANF News 24 février 2020

Le Cameroun met en garde la France

Au Cameroun, l'indépendantisme de Paul Biia, soutenu par son peuple, n'est pas au goût de la force d'occupation qui cherche à étendre son ingérence du Sahel vers l'Afrique Centrale, où elle a déjà perdu pied en RCA.

Lors du sommet do Sotchi, le ministre français des AE s'est dépêché à Yaoundé afin d'empêcher le président Biia de se rendre à ce grand sommet. L'expression « sortir par la porte et rentrer par la fenêtre », définit donc bien l'attitude de la France vis-à-vis du Cameroun.

Mais ce n'est pas tout : alors que depuis une semaine les médias mainstream fanfaronnent la violation des droits de l'homme au Cameroun et « le massacre de plusieurs civils » au nord du Cameroun par l'armée, le président français, visiblement ignorant la situation de son pays, où les Gilets jaunes manifestent depuis plus d'un an maintenant, a condamné, samedi 22 février, les «violences intolérables» au Cameroun et à promis de faire «pression» sur Paul Biia et dénoncé «des violations des droits de l'Homme intolérables» dans ce pays d'Afrique centrale.

Mais le gouvernement camerounais n'a pas tardé à réagir à ces propos interventionnistes : « Le gouvernement camerounais demande «aux pays amis», de ne «point accorder de crédit à des activistes, au risque d'être piégés et de faire preuve d'une candeur voire d'une inimité susceptible de porter préjudice aux bonnes relations avec le Cameroun ».

« Le Cameroun [...] entend rester maître de son destin», a ajouté le ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi.

Le peuple camerounais a de son côté réagi à ces propos sur les réseaux sociaux : Sur sa page Facebook, un certain Manou Nyemeck s'étonne de la stature des protagonistes : d'une part le président d'une puissance étrangère, et d'autre part celui qu'il considère comme un « brigand ».

Duval Ebalé, lui aussi sur sa page Facebook, à travers une vidéo, s'indigne du ton discourtois employé par le président français et surtout s'alarme du terme « pression » employé plusieurs fois par Emmanuel Macron, « pression » qu'il dit avoir exercée sur son homologue Paul Biia et qui aurait abouti à la libération de certains prisonniers, dont Maurice Kamto, rapporte RFI.

La force d'occupation ne devrait pas oublier que le Cameroun est un pays où les tentatives de démembrement et des conflits inter-communautaires ont échoué, et ce peuple n'est pas prêt à se laisser faire par quiconque tentera de le déstabiliser.

PressTV 24 février 2020

Les États-Unis accusés de crimes contre l'humanité devant la Cour Pénale Internationale

Le Venezuela réplique aux tentatives de déstabilisation de Washington. D'un côté, un pays qui impose illégalement des sanctions financières, gèle les avoirs d'un gouvernement, appuie des opérations d'insurrection et met une nation à feu et à sang. De l'autre, un pays qui utilise la voie juridique et mise sur les règles du droit international. Nous aurons évidemment compris qui est le méchant dans cette histoire...

Le ministre des affaires étrangères du Venezuela, Jorge Arreaza, est arrivé le jeudi 13 février à La Haye (Pays-Bas) pour déposer une plainte auprès de la Cour Pénale Internationale (CPI) contre les États-Unis et leurs sanctions.



Le ministre des affaires étrangères du Venezuela, Jorge Arreaza

Lors de sa rencontre avec la Cour, Arreaza a exposé les crimes contre l'humanité perpétrés par le gouvernement étatsunien dans sa tentative avortée de renverser le président vénézuélien Nicolas Maduro.

Actuellement, les sanctions économiques, financières et commerciales imposées par l'administration du président Donald Trump ont empêché le Venezuela d'accéder aux marchés internationaux.

En conséquence, les droits du peuple vénézuélien à la santé, à l'alimentation et au développement ont été systématiquement violés. « Nous avons le droit, l'obligation et la responsabilité de protéger notre peuple », a déclaré Arreaza lors d'une conférence de presse tenue après avoir remis les documents relatifs à l'affaire au tribunal de La Haye. « Les conséquences des mesures unilatérales coercitives des États-Unis sont des crimes contre l'humanité et violent à la fois les lois internationales et la Charte des Nations Unies »

« Sur instruction du président Nicolas Maduro, le ministre des affaires étrangères Jorge Arreaza arrive à La Haye et dépose une plainte auprès de la Cour Pénale Internationale pour les crimes contre l'humanité commis par le gouvernement étatsunien contre le peuple vénézuélien. Justice contre le blocus ».

Au cours de sa présentation, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères a également souligné que les mesures coercitives unilatérales des États-Unis sont des « armes de destruction massive » qui touchent divers peuples du monde.

Par conséquent, l'action que le gouvernement vénézuélien mène devant la Cour Pénale créera un précédent pour le droit international et les institutions multilatérales.

La sanction étatsunienne la plus récente était dirigée contre la compagnie aérienne Conviasa, une société publique qui réalise des opérations à but non lucratif pour des programmes publics tels que « Retour à la patrie » et Mission Miracle.

Telesur 13 February 2020
Traduction : Venesol
22 février 2020

Les Parasites de l'Amérique latine

Par Orlando Perez

Dans le film Parasite qui a remporté quatre Oscars cette année, la représentation de la société inégalitaire de la Corée du Sud nous invite à penser que son formidable développement n'a pas suffi à résoudre les problèmes profonds de son économie pas plus que la redistribution de ses énormes richesses, et qu'elle pourrait bien être le miroir dans lequel plusieurs nations et villes d'Amérique latine se regardent.



L'inégalité est aussi de la violence

Selon le coefficient de Gini, qui mesure l'indice d'inégalité d'un pays, « la Corée du Sud se situe à 0,35, selon l'OCDE. Soit moins que le 0,46 du Chili et du Mexique, ou même le 0,39 des États-Unis, bien que loin encore du 0,29 de la France ou du 0,26 du Danemark », comme l'indique un rapport de la BBC. Ce faisant, le directeur de Parasite, Bong Joon-Jo, très intelligent et subtil, reflète la réalité de notre planète, de ce monde créé par le capitalisme, par les groupes médiatiques hégémoniques et certains penseurs, convaincus que l'extrême richesse est synonyme de développement et de bien-être.

Parasite permet de très bien à comprendre ce qui s'est passé au Chili, quand Cecilia Morel, épouse du président Sebastián Piñera, a déclaré, à propos de la désobéissance sociale dans ce pays, qu'ils allaient être contraints de « réduire leurs privilèges ». La famille Kim, dans le film coréen, est aussi le portrait vivant de familles, comme les Piñeras ou les Macri, qui dans des pays comme le Chili et l'Argentine se sont enrichis sans vergogne, contrairement au modèle coréen d'industrialisation et de développement technologique intensif.

Si en Corée du Sud, trois jeunes sur quatre veulent partir à l'étranger, peut-on considérer qu'elle est un modèle réussi au point de l'imiter et appeler les nouvelles générations à participer activement à l'avenir de leurs concitoyens ?

La réalité de Parasite est simplement celle de pays comme l'Équateur, où dans une même ville nous avons à un kilomètre ou deux de distance des extrêmes de richesse et de pauvreté : c'est ce que démontre le canton guayasense de Samborondón ou, à l'intérieur de Quito, Cumbayá et ses environs. Il en va de même dans des villes comme Lima, Bogotá, Mexico ou Rio de Janeiro.

Personne ne doute de la qualité du scénario et de la réalisation du film coréen, mais le cinéma a déjà évoqué ces thèmes dans différents films et a souligné à plusieurs reprises des réalités similaires (le conflit de classes est une constante) et avec un sentiment de dénonciation, où peut-être l'aspect « politique » relève d'une exigence d'Hollywood pour parier sur la nomination. Mais ici, le titre fait réfléchir. C'est là que réside le grand succès.

Le seul doute et la seule critique serait par rapport au dénouement sanglant, très dans le style Tarantino, qui ne rend pas le thème proposé complexe, encore plus lorsque l'arrière-plan requiert, cinématographiquement, des sorties suggérées durant la moitié du film.

La question inévitable après avoir vu le film de l'année est : qui parasite qui dans nos sociétés, que ce soit en Corée, en Afrique ou aux États-Unis ? Accabler Séoul par les images qu'il en donne et ses particularités est un des mérites du film, mais en l'observant dans une perspective globale de l'économie et des inégalités sociales, il est évident que les super-millionnaires et les grands hommes d'affaires sont les parasites de la grande masse des pauvres de la planète, qui travaillent sous l'exploitation et l'indifférence des autres, pour être chaque jour plus pauvres, comme l'économiste Ha-Joon



Le directeur de Parasite, Bong Joon-Jo

Chang l'a pensé et l'a fait remarquer dans une récente interview de Rafael Correa.

telesurtv.net 16 febrero 2020
Traduction : Venesol
19 février 2020

Suite de la page (7)

corruption, accompagné d'un audit de la gestion publique. Il faudrait ensuite reconstruire les institutions, de sorte qu'elle retrouve leur fonction première de service aux citoyens…

Utopique ? Pas plus finalement que ne l'était de tirer la Cour supérieure des comptes de sa léthargie, au point d'obtenir d'elle l'impossible : la publication de deux rapports d'audit démontrant et détaillant les détournements des fonds issus de Petrocaribe. Laissées à elles-mêmes, ni la classe politique, délégitimée, ni les institutions, affaiblies, ne sont en mesure d'opérer le changement requis. D'où l'appel, non à des élections, qui, dans les conditions actuelles, ne pourraient éviter de consacrer la reproduction du même, mais à une « transition de rupture » dont le mouvement social serait le moteur. Le singulier alliage que les mobilisations actuelles sont en train de forger sera-t-il à la hauteur d'une telle ambition ?

Petrocaribe, un accord dénaturé

Petrocaribe est un accord de coopération énergétique lancé, en 2005, par Hugo Chávez, alors président vénézuélien, avec une quinzaine de pays d'Amérique centrale et de la Caraïbe. La mesure s'inscrit dans la stratégie d'intégration régionale du Venezuela. Grâce à cet accord, Haïti a bénéficié, entre 2008 et 2018, de la possibilité d'acheter du pétrole vénézuélien à un taux préférentiel adossé à des facilités de paiements : le remboursement se faisait sur une période de vingt-cinq ans avec un taux d'intérêt annuel de 1 %. L'État haïtien revendait, plus cher, une partie du pétrole aux compagnies locales, les bénéfices devant servir, selon les termes de l'accord, à financer des projets sociaux et de développement.

La dernière livraison de pétrole s'est faite le 14 avril 2018. En tout, près de 44 millions de barils ont été livrés et commercialisés, générant plus de 4,2 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros)… qui n'ont guère profité à la population. La partie haïtienne de l'accord a fait l'objet d'une enquête parlementaire, en août 2016, et de deux rapports d'audit de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratifs en janvier et mai 2019, mettant au jour la dilapidation des fonds et un système de corruption à grande échelle. Alors que l'accord est arrivé à son terme, la plupart des projets sociaux imaginés au départ demeurent inachevés. Haïti doit néanmoins rembourser sa dette envers le Venezuela.

Frédéric Thomas
Chargé d'étude au Centre tricontinental (CETRI).
30 janvier 2020
Le Monde diplomatique
Février 2020

Suite de la page (13)

sa thèse de doctorat, dans laquelle il soutient l'idée de l'existence d'un peuplement noir dans l'Égypte ancienne. Il la publie en 1954 sous le titre «Nations nègres et culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui».

Pour appuyer cette thèse qui va à l'encontre des approches dominantes, Anta Diop met à profit sa formation pluridisciplinaire. Il utilise ainsi l'analyse des textes d'Hérodote et Strabon soulignant que les Égyptiens anciens présentaient les mêmes traits physiques que les Africains noirs d'aujourd'hui (couleur de la peau, aspect des cheveux, du nez et des lèvres).

Il démontre également, par les méthodes anthropologiques, que le matriarcat en vigueur en Égypte est similaire à celui qui existe dans les pays d'Afrique subsaharienne; il analyse aussi les données archéologique et linguistique. Toutes ses méthodes lui permettent de conclure que la culture égyptienne est une culture nègre.

A son retour au Sénégal en 1960, il occupe le poste de maître de conférences, puis de professeur à l'université de Dakar (rebaptisé depuis université Cheikh Anta Diop).

Dès 1966, il créé le premier laboratoire africain de datation des fossiles archéologiques au radiocarbone au sein duquel il effectue des tests de mélanine sur des échantillons de peau de momies égyptiennes. Selon Anta Diop, l'analyse de ces tests permet de confirmer les récits des auteurs grecs anciens sur la mélanodermie des anciens Égyptiens.

Dans la décennie 70, il participe à la rédaction de « l'histoire générale de l'Afrique » pour l'UNESCO. Il y rédige le chapitre sur « l'origine des anciens Égyptiens ». Ses travaux contribuèrent fortement à remettre en cause les visions européo-centrées et blanco-centrées de l'histoire mondiale. Pour cet apport, il est distingué en 1966 par le Festival mondial des arts nègres comme « l'auteur africain qui a exercé le plus d'influence sur le XXe siècle».

Dénonçant l'aliénation culturelle dont font preuve certains intellectuels africains, Cheik Anta Diop écrit: Il est fréquent que des nègres d'une haute intellectualité restent victimes de cette aliénation au point de chercher à codifier ces idées nazies d'une prétendue dualité du Nègre sensible *et émotif, créateur d'art, et du Blanc fait surtout de rationalité. C'est ainsi que s'exprime de bonne foi un poète nègre africain dans un vers d'une admirable beauté "L'émotion est nègre et la raison hellène (Léopold Sédar Senghor)"* .

Repose en paix frère et camarade, tes travaux nous éclairent et contribuent à notre émancipation.

Texte FUIQP
(Modifications et ajouts ASV)

Suite de la page (15)

le journaliste Ben Norton de *The Grayzone*; John Tarleton, rédacteur en chef de *The Indypendent*; le journaliste Kim Ives d'*Haïti Liberté*; l'écrivain et acteur John F. O'Donnell; et Marty Goodman de Socialist Action.

Ce rassemblement a été organisé par NYC Free Assange et présidé par Chuck Zlatkin, le directeur politique de la New York Metro Area Postal Union (APWU).

« *Fournir un vrai journalisme est une entreprise risquée aux récompenses incertaines* », a déclaré Margie Kuntsler de la Fondation Courage dans une allocution d'ouverture accueillant les manifestants. « *La vérité est devenue une chose révolutionnaire. Assange a été attaqué à distance pour dénoncer les crimes de guerre, la torture et les mensonges. Ce pays [les États-Unis] n'accepte aucune frontière nationale lorsqu'il s'agit d'appliquer le droit pénal national. Pourtant, c'est le même pays qui exige l'impunité car il rejette le droit international qui autorise les Nations Unies à enquêter sur les violations des droits de l'homme* ».

En novembre, le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Nils Melzer, a constaté qu'Assange semblait souffrir d'une «*exposition prolongée à la torture psychologique*» et a accusé le «*Royaume-Uni de n'avoir pris aucune mesure d'enquête, de prévention et de réparation requise par le droit international*». Melzer a décrié qu'Assange «*continue d'être détenu dans des conditions oppressives d'isolement et de surveillance, non justifiées par son statut de détention*».

«*C'est l'un des cas les plus importants de notre vie*», a expliqué l'avocate d'Assange, Deborah Hrbek. «*Au moment où nous parlons, les arguments d'ouverture sont en cours dans l'affaire d'extradition de Julian à Londres. L'audience d'extradition elle-même aura lieu en mai. Les prochaines semaines sont vitales. Les voix du public américain s'opposant à l'extradition doivent être entendues haut et fort outre-Atlantique* ».

Mme. Hrbek a expliqué comment les 18 chefs d'accusation de Washington contre Assange « *pouvait le conduire à une peine de prison de 175 ans. 17 des 18 chefs d'accusation relèvent de la loi sur l'espionnage, qui n'a pas de défense d'intérêt public. En cas de succès, cette affaire criminalisera les activités de journalisme d'investigation de routine de la part des journalistes et des éditeurs* ».

Hrbek a déclaré que « *la loi sur l'espionnage remonte à 1917 - elle a été promulguée pendant la Première Guerre mondiale - pour lutter contre les espions et les saboteurs. Rendre compte et publier des actes du gouvernement - même des actes embarrassants ou des crimes de guerre - n'est pas de l'espionnage. Ce n'est pas de la trahison. C'est du journalisme d'investigation. Jamais la loi sur l'espionnage n'a été utilisée pour poursuivre un journaliste ou un éditeur en relation avec son travail. C'est une grave utilisation abusive de cette loi et cela crée un dangereux précédent pour tout journaliste ou publication partout dans le monde qui ose rapporter ou publier des informations que le gouvernement américain juge nuisibles à ses intérêts* ».

John Tarleton, de l'*IndyPendent* , a noté que ce qu'Assange « *fait depuis 15 ans fait l'un des plus importants travail du journalisme au monde* ».

« *Merci, WikiLeaks* », a déclaré Kim Ives, qui a expliqué comment WikiLeaks s'est associé à *Haïti Liberté* en 2011 en fournissant au journal quelque 2 000 câbles secrets du Département d'État qui sont devenus la base d'une série d'articles mettant à nu les complots et les manœuvres impériales américaines secrètes en Haïti. « *Comme Julian l'a dit, le courage est contagieux ... Le courage que Julian a montré à tous de nous, pour nous lever et dire la vérité au pouvoir, c'est un exemple que nous devons défendre bec et ongles. Sinon, nous sommes perdus* ».

« *Il s'agit d'une journée d'action internationale* », a déclaré Ben Norton de la *Grayzone* dans ses remarques, « *car en ce moment Julian Assange subit un tribunal de kangourou, un procès injuste; ils l'ont jeté en prison pour le crime de dire la vérité ... WikiLeaks nous a fait un cadeau non seulement ici aux États-Unis, mais aussi aux gens du monde entier* ».

« *C'est ridicule et injuste l'idée d'Assange d'être extradé ici où il ne pourra jamais obtenir un procès équitable* », a expliqué John F. O'Donnell, qui est bien connu de l'émission d'humour politique de RT "Redacted Tonight". « *Il ne mérite pas d'être extradé. Il ne mérite pas de se battre pour sa vie. Il mérite une médaille* ».

« *Les mensonges et la suppression de la vérité sont sans fin sous le système capitaliste, qui prétend être basé sur la démocratie* », a déclaré Marty Goodman de Socialist Action dans son discours, « *mais il n'y a pas de démocratie comme nous le voyons dans le cas d'Assange et Chelsea Manning* ».

Pendant le rassemblement de 11 h à 13 h, ont pris la parole plusieurs autres militants travaillant à NYC Free Assange, une coalition ad hoc qui s'est formée pour promouvoir la conscience et le soutien autour du cas de Julian. Ils tiennent une veillée dans le hall principal de la gare Grand Central tous les jeudis de 16h30 à 17h30. Tous les amoureux de la liberté sont encouragés à y assister.

Pour plus d'informations, contactez le groupe à : NYCFreeAssange@gmail.com ou visitez leur page Facebook: NYCFreeAssange.

Suite de la page (3)

certains ont même indiqué qu'ils sont totalement contre la célébration carnavalesque au moment où le pays confronte pas mal de difficultés économiques et une insécurité croissante. Afin d'éviter le bain de sang programmé, le gouvernement a profité pour informer la population et les carnavaliers en particulier qu'il a été décidé d'annuler le carnaval à Port-au-Prince

Au Cap haïtien, des stands ont été également incendiés, mais la première journée a été gâchée par la pluie et les tirs d'armes automatiques. Tout a été repris le lendemain 24 février malgré la destruction des chars allégoriques. Pour cette deuxième journée, à l'exception de Sweet Micky, tous les autres groupes avaient boycotté le défilé, ce serait à cause de la présence de l'ancien président du PHTK Michel Martelly qui s'est vu finalement obligé de déclarer forfait pour le dernier jour.

La situation n'a pas été différente dans la ville des Cayes où des manifestants ont incendié un char musical et protesté contre le carnaval estimant que le moment n'était pas propice pour réaliser des activités carnavalesques. Des tirs nourris ont été entendus et plusieurs pneus enflammés ont été érigés dans les rues de la ville.









Pleins Feux Sur : Ernst « Tinès » Vincent (Port-au-Prince,?)

Par Ed Rainer Sainvill *« Un bassiste expressif »*

Elevé à ''Waney 87'', un des quartiers de la zone de Carrefour, Tinès a entamé son parcours musical dans un petit groupe du sérail du nom de « Beethoven », au sein duquel il a fait plutôt office de tambourineur. Par la suite, prenant de plus en plus gout à l'odyssée, il décide de se faire initier par quelques devanciers de la basse ; laquelle devient alors son instrument de complaisance. A partir de là, il s'est employé à prospecter l'univers de la basse, en s'acquittant d'un style tout personnel. Entre autres associations éphémères, il s'est retrouvé ensuite au *state*, précisément à Spring-Valley, où il s'est entretemps majoré à travers quelques explorations ardues. Se faisant ainsi remarquer par « Les Frères Déjean », en regroupement à Queens, N.Y, après des déconvenues au pays et, en quête d'un remplacement pour Isaac.

C'est ainsi que Tinès a fait son entrée par la grande porte, au sein d'un groupe qui avait besoin d'autres ressources pour rebondir. Et de ce fait, avec la venue de Tuco Bouzi de Chicago, pour remplacer Ramponneau, de Harold Joseph de Haïti, pour suppléer Yvon Louissaint et de la filière de Rockland Conty, NY: Lucien Céran et Tinès lui-même pour venir faire la différence.



Ernst « Tinès » Vincent et Mario de Volcy

Le résultat, un ensemble qui reprend du poil et de la bête, fort d'un bassiste qui surgit dans son cachet allégorique. Au comble d'un toucher inventif qui le propulse en approvisionneur prodigieux. Contribuant son approche imagée au gré d'un toucher fluide à la réalisation de l'album : ***''L'univers''***, dont le succès les reprend sur la route d'une tournée qui débute en dents de scie, par le refoulement d'une partie du groupe à la frontière U.S- Canadienne.

Ayant été parmi ceux qui ont eu l'opportunité d'entamer ce périple avec les « Déjean ». Ernest Vincent une fois de retour à N .Y s'est retrouvé en face d'une initiative nouvelle, comme membre fondateur du « System Band », au cours de l'année 1980. Dès lors, il s'est activé à se faire dominant, en mettant à nu son approche tout en vibrations. Ainsi que son don à la composition dans :***''Ban m pase''***, le disque du début, en enfilant son hit personnel avec ***pita pi tris***. Pour s'imposer parmi les piliers de la bande, dont il a coloré la musique de sa marque *'slap'*, ce qui lui a permis d'exploiter tous les registres de l'instrument, du grave à l'aigu. L'ayant autorisé à irriguer une multitude de productions : ***woula wooup, vacances, fyète entènasyonal, Anita, avèg, jan l pase, kote m ye la ?, baton Moïse, viagra*** elt.

En plus de ses compositions personnelles telles : ***aprann konprann, roule m debò, fèm ankò, dyòl alèlè, madan Popo, pa jwe fanm lan, mwen jwenn lanmou, pilon, minute man, solèy , rele sou kò w,*** elt ; qui ont fait de lui un compositeur valable, et dont la touche créative l'a propulsé sous les feux de la rampe du ***konpa*** contemporain. En le mettant très en demande de la part de ses pairs qui ont bien voulu de ce flair *jazzy* comme : ***''L'Essence''*** de Cubano, les œuvres collectives de « M.A.S » entre autres. Avec Tinès, le « System » a tenu le haut du pavé, jusqu'à l'émergence de la nouvelle vague qui a mis une sourdine au ***konpa*** dur. Sentant venir le vent de fin de cycle, il est allé se fixer en Floride ; devenue entretemps nouvelle Mecque du show-biz haïtien. Par le temps de l'œuvre : ***''Kombèlann ''***, il n'est plus un régulier pour le ***konpa makavyèl***.

Vincent a déjà pris des racines en Floride, où il lui a été promis un pont d'or par les milieux affairistes du show, pour prendre part à la formation d'un groupe qui devrait être le summum du music-hall local. Une association qui devait l'unir avec Richie (alors au Zenglen) ; lequel a désisté sur la pointe des pieds. Et, malgré les renforts de Georgy Métellus (Ex Zin) et de Pipo Stanis, le projet « Hang Out » n'a pipé que des pétards mouillés. Subséquemment, Tinès a pris son bâton de pèlerin ; frôlant l'anonymat et renouant avec les *''jam's session''* dont il s'entiche. En plus, des requêtes passagères dont il reste l'objet. Comme les soirées d'occasions et de retrouvailles avec un « System » quadragénaire et éreinté qui le tiennent en alerte.